

N°158 · ÉTÉ 2023

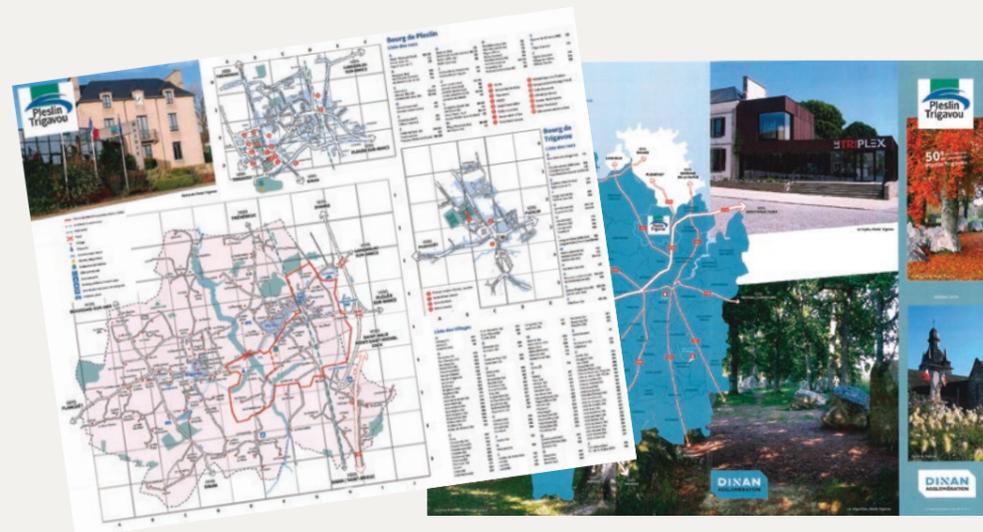


MAGAZINE D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

ECO QUARTIER
DU PIGEON BLANC



●	MOT DU MAIRE	3
●	CONSEILS MUNICIPAUX	4
●	VIE COMMUNALE	9
●	ÉTAT CIVIL	11
●	VIE CULTURELLE	13
●	URBANISME	16
●	TRAVAUX	18
●	ENVIRONNEMENT	21
●	JEUNESSE	25
●	VIE SCOLAIRE	28
●	VIE SOCIALE	31
●	VIE ASSOCIATIVE	32
●	DINAN AGGLOMÉRATION	38
●	HISTOIRE & PATRIMOINE	42
●	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	44



À l'occasion de la célébration du 50^{ème} anniversaire de Pleslin Trigavou, la mairie a le plaisir de vous offrir la dernière édition du plan carte de la commune.

Le mot du Maire

Chères Pleslinaises Trigavouases,
 Chers Pleslinois Trigavouas,

Comme vous avez certainement pu le constater, les travaux de dépollution et démolition de la friche du « Pigeon Blanc » ont débuté et seront suivis dès la rentrée de septembre par le démarrage des travaux d'aménagement de l'écoquartier et de la rue du Pigeon Blanc. Rappelons que cet écoquartier est construit en lieu et place de la friche industrielle des « Chais de la Ville au Comte » et de la friche du Pigeon Blanc. Au-delà des nombreux obstacles qu'il a fallu franchir pour que la commune puisse acquérir le foncier, dépolluer et déconstruire les bâtiments, s'ajoute une topographie du terrain complexe, qui font de ce projet d'aménagement urbain une opération autrement plus contraignante que les lotissements traditionnels qui ont pu être aménagés en extension urbaine sur les dernières décennies.

Véritable nouveau quartier du bourg, cet aménagement correspond à une nouvelle lecture de l'urbanisme, en phase avec le défi de la transition écologique. Afin de répondre aux enjeux de la préservation de nos ressources, nous apportons un soin tout particulier à la gestion de l'eau en privilégiant l'infiltration à la parcelle et la densité de l'habitat construit va permettre de créer plus de logements en consommant moins de foncier. L'impact des émissions de gaz à effet de serre et la captation de CO2 sont également pris en compte dans notre cahier des charges qui privilégie des constructions



bois et la plantation de nombreux arbres et végétaux. Vous pourrez découvrir, dans le prochain bulletin d'informations municipales de la rentrée, un dossier complet de présentation de cet écoquartier.

Notre écoquartier s'inscrit donc dans le droit chemin des transitions à opérer, face à l'urgence climatique et environnementale, à un moment où la loi « Climat et Résilience » s'impose à nous, notamment par la mise en œuvre du « zéro artificialisation nette » qui impactera nos règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

D'autres projets verront le jour dans les prochains mois, à commencer par la construction de nouveaux vestiaires pour nos équipes de football féminines et masculines, confortant ainsi le pôle football de TRIGAVOU. L'aménagement d'une nouvelle voie douce au Chatelet et rue de la Forge est également prévu cette année puisque le maître d'œuvre a déjà été retenu. Par ailleurs, nous lançons aussi les premières études pour l'aménagement de la rue Julien

Lesachot qui permettra d'assurer la continuité d'une liaison sécurisée entre nos deux bourgs.

Autant de projets qui constituent notre engagement à parfaire le cadre de vie de notre commune dont nous célébrerons le 14 juillet prochain, les 50 ans de l'association entre PLESLIN et TRIGAVOU. Venez nombreux fêter cet évènement.

Je vous souhaite de passer un bel et bon été.

Bien cordialement.

Thierry Orveillon
 Maire de Pleslin Trigavou

CONSEIL DU 1^{ER} FÉVRIER 2023

Le conseil municipal a accueilli Mégan Richard, élue remplaçante de Thaïs Foucrist, qui a déménagé dans la Sarthe et présenté sa démission.

Désignation des membres des commissions

Mégan Richard intègre les commissions suivantes : aménagement du territoire, culture animation et projets participatifs.

Comptes de gestion et comptes administratifs

Commune : Les charges de personnel sont en augmentation, dues à la revalorisation du point d'indice et l'augmentation des services au sein de la collectivité (Maison France services, médiathèque, agence postale communale). En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 2 947 545 €, les recettes à 4 884 877 €, soit un excédent de fonctionnement de 1 937 299 €. En investissement, 1 541 522 € de dépenses avec un reste à réaliser de 498 792 € ; recettes de 1 089 588 € avec des restes à réaliser de 297 840 € ; soit un déficit en investissement de 652 885 € en tenant compte des restes à réaliser. L'excédent global est de 1 485 397 €.

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs : deux contres (Mesdames Renault et Bichon).

Cuisine centrale : Dépenses de fonctionnement 486 660 €, recettes de fonctionnement 550 569 €. Investissement : dépenses de 11 895 €, recettes de 40 250 € ; excédent global avec reprise des exercices antérieurs : 92 263 €. Deux votes contre (Mesdames Renault et Bichon).

Ecoquartier : le fonctionnement s'élève à 25 148 € ; les dépenses d'investissement à 25 148 €. Deux votes contre (Mesdames Renault et Bichon).

Lotissement de la Guyonnais : le dernier terrain a été vendu, le budget sera clos cette année. La commune aura contribué à hauteur de 194 933 €. Deux votes contre (Mesdames Renault et Bichon).

Lotissement de la Ville Even : pas de recettes pour l'instant car les ventes ne sont pas encore passées chez le notaire. Les 21 lots sont préservés en attente des plans de financement des banques des futurs acquéreurs. Deux votes contre (Mesdames Renault et Bichon).

Autorisation de paiement factures d'investissement avant vote du budget

Accord des élus dans la limite de 25 %.

Point de situation écoquartier

La phase opérationnelle est lancée début mars avec démolition dépollution, et ce jusqu'à fin mai. Les travaux d'aménagement des deux terrains (Nord et Sud) suivront en parallèle ; un travail sera mené sur la rue du Pigeon Blanc qui concernera la voirie et l'effacement des réseaux.

Maison paroissiale (Bourg de Trigavou)

Accord des élus pour l'acquisition temporaire d'usufruit, opération d'ordre juridique.

Gîte de la gare

Suite à la visite de sécurité, le nombre de personnes pouvant être accueillies est ramené à 15 (les 20 places actuelles correspondant au statut d'hôtel avec une personne à demeure nécessaire, il a été décidé de fermer une chambre qui servira de lieu de réserve des couchages supplémentaires). Au vu des travaux effectués, il est proposé de fixer le prix de la nuitée à 20 € (300 € le week-end pour le gîte complet).

Dinan Agglomération

Une demande de subvention au titre du fonds de concours pour l'aménagement de la rue de la Hérisais et la voie douce est sollicitée à hauteur de 110 000 €.

Du fait de l'intégration de Beaussais-sur-Mer, le nombre d'élus communautaires est désormais de 97 conseillers.

Questions diverses

Ouvertures de classes : celle de Georges-Hervé est confirmée et une ouverture est prévue à Charles-Josselin.

Subvention classes de découverte. Accord des élus pour reconduire la participation communale pour un tiers du coût.

Subvention voyages scolaires établissements extérieurs. Accord des élus pour cette participation de 40 €.

Projet arts mur de l'école Georges-Hervé. Deux murs feront l'objet de décoration, les élèves travailleront avec le graffeur, Strat Oster. L'intervention est prévue la 2e semaine de mai, coût 1 900 € pris pour moitié en charge par la commune.

Subvention centre communal d'action sociale. Accord des élus pour le versement d'une subvention de 3 200 €.

CONSEIL DU 14 MARS 2023

En préambule, M. le Maire informe les conseillers municipaux du contenu de la rencontre avec M. Hanz Werner Hilzinger en présence de Jean Paul Leroy.

Pour rappel, le groupe Hilzinger, dont le siège social est installé dans la banlieue strasbourgeoise depuis 1990 dispose de 4 sites de production en France, dont l'un est installé à la Grignardais depuis 2001.

Le groupe Hilzinger a créé une fondation qui a notamment pour vocation de venir en aide aux familles. M. Hilzinger propose de faire profiter à quatre ou cinq enfants de la commune d'une des colonies de vacances organisées en région strasbourgeoise.

Débat d'orientations budgétaires 2023

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un débat doit avoir lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci. Le conseil municipal, à l'unanimité, a pris acte de la tenue de ce débat d'orientations budgétaires.

Cession à la commune de la parcelle cadastrée A2783

Dans le cadre de la réalisation du lotissement privé route de Dinard de la SCI Loyer Bretagne Immobilier représentée par David Loyer, la commune a accepté que l'accès au lotissement se fasse par le chemin rural classé dans le domaine privé de la commune par délibération en date du 31 mai 2006.

L'élargissement nécessaire de cet accès a amené le lotisseur à créer la parcelle A2783 adjacente à ce chemin de contenance 109 m². Accord des élus pour accepter la cession gratuite de cette parcelle dans le domaine communal.

Subventions exceptionnelles

Subvention urgente pompiers humanitaires : séisme en Turquie

Les pompiers du Groupe de Secours Catastrophe Français interviennent actuellement en Turquie sur les lieux du séisme. Accord des élus pour une subvention de 200 €.

Subvention urgente AMF : générateurs pour l'Ukraine

Pour faire face aux rigueurs de l'hiver et aux conséquences des bombardements de l'armée russe ciblant les installations de production d'énergie, plus de 700 générateurs électriques sont attendus dans des communes particulièrement touchées. L'Association des Maires de France (AMF) a renouvelé son partenariat avec la Protection Civile et lance un appel aux dons financiers pour l'achat et la livraison de groupes électrogènes. Accord des élus pour accorder une subvention de 200 €.

Marché de voirie 2022 : avenant n°2

Dans le cadre des travaux de voirie 2022, la commune a conclu avec l'entreprise EUROVIA un marché de travaux. Le marché initial est de 67 650 € HT et une moins-value de 29 066 € a déjà été acceptée. L'avenant en plus-value de 2 837 € est motivé par des ajustements quantitatifs sur les chantiers de la VC du Bois de la Motte et de la VC de la Croix Picard. Le nouveau montant du marché est 41 421.60 € HT. Accord unanime des élus.

Dinan Agglomération

Le 27 février dernier, les élus communautaires ont voté la dernière version du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de Dinan Agglomération, dont les objectifs sont :

- La réduction de 40 % des émissions de GES par rapport à 1990
- La réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie

En réponse au SRADDET (schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires) de la Région Bretagne, Dinan Agglomération travaille également à la mise à jour de son SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui va permettre de modéliser une prospective territoriale à l'horizon 2050 sur des sujets aussi variés que la ressource en

eau, la biodiversité, le foncier, l'Habitat ou les activités économiques...

En 2026, le prochain PLUiH développera ensuite les ambitions du SCOT commune par commune.

Tous ces outils illustrent le changement total de paradigme en cours sur notre territoire.

CONSEIL DU 6 AVRIL 2023

En préambule

Sur les 21 lots de la Ville Even, 17 devraient voir la signature d'un compromis de vente, hors désistement faute d'accord bancaire. Pour les 4 lots restants, la commercialisation du lotissement va être relancée pour trois mois selon les mêmes critères que ceux exposés dans le premier règlement de commercialisation.

Dinan Agglomération avance sur les scénarii pour la refonte de l'organisation du service déchets. Thierry Orveillon informe les conseillers que le scénario privilégié pour les communes, hors tissu urbain dense autour de Dinan, est celui du développement des points d'apport volontaire pour les déchets recyclables et le ramassage des poubelles ménagères tous les 15 jours plutôt que toutes les semaines. L'un des objectifs à poursuivre sera donc la réduction des déchets produits notamment par la mise en place obligatoire du compostage individuel.

Une étude est en cours avec l'ADAC pour permettre la mise à disposition du hangar acheté par la commune au cœur du bourg de Pleslin derrière l'ancien bar des Mégolithes au projet citoyen de recyclerie, lauréat des budgets participatifs 2022. En attendant, ce local sera mis à disposition du fleuriste durant une semaine pour lui permettre de faire face à son accroissement d'activité pour la fête des mères, via une convention d'occupation temporaire.



Bâtiment de la future recyclerie

Vote des taux d'imposition 2023

Le Maire rappelle que la Taxe d'Habitation ne s'applique désormais que sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Quant au foncier bâti et non bâti, les taux communaux sont inchangés depuis 2004 ! La commission des finances a souhaité cependant construire un budget 2023 sans augmenter les taux communaux de taxes foncières. En effet, la pression fiscale des contribuables est déjà forte sur 2023 dans la mesure où l'état a décidé d'augmenter les valeurs locatives de 7,10%, sur base de l'inflation.

Les taux et les produits attendus pour 2023 sont les suivants :

	BASE IMPOSITION	TAUX DE RÉFÉRENCE 2022	TAUX PROPOSÉ
Taxe foncier bâti	2 798 000	36.43 %	36.43 %
Taxe foncier non bâti	112 500	61.98 %	61.98 %
Taxe d'habitation	372 798		16.16 %

Vote des subventions 2023

ASSOCIATIONS LOCALES ET CANTONALES	
Associations scolaires et parascolaires	
1) APE- Charles Josselin (Association parents élèves école publique Trigavou)	360 €
2) Conseil parents d'élèves école publique Pleslin - APE	360 €
3) APEL Saint-Joseph (Association parents d'élèves école privée Saint Joseph)	360 €
4) Coopérative scolaire de Trigavou	360 €
5) Coopérative scolaire de Pleslin	360 €
6) Ogec école privée St Joseph - 105 x 474€	49 770 €
TOTAL	51 570 €
Associations sportives	
10) Cyclo Club d'Armor	80 €
11) Skol Gouren	350 €
12) Danse et Gymnastique	400 €
14) Armor Danse	200 €
15) Ruffian Savate Club	100 €
16) Pétanque Club Armor de Pleslin - (exceptionnelle)	100 €
TOTAL	1 230 €
Culture et Loisirs	
20) Club Loisirs Amitiés - Pleslin Trigavou	635 €
21) Association KASTELL DOUAR	300 €
22) KIWANIS Club Pays de Dinan	100 €
23) Côte d'Arts Vifs	1 500 €
24) L'art est dans les bois	1 000 €
TOTAL	3 535 €
Action sociale et santé	
30) ADSCE (aide à domicile) - 3775 hab x 0,35€	1 321,25 €
31) Anim'âges Dinan	100 €
32) Association le combat de Maud	100 €
33) Assoc. Beaussais Solidarité - Epic solidaire	500 €
TOTAL	2 021,25 €
Divers	
40) FNACA/AAC Pleslin Trigavou/Trémérec	75 €
TOTAL	75 €

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES ET AUTRES	
Environnement	
50) Eaux et rivières de Bretagne APPSB	40 €
TOTAL	40 €
Associations scolaires et parascolaires	
60) CFA - Chambre des métiers et de l'Artisanat Ploufragan - 4 x 100€	400 €
62) Diwan Dinan - 2022 (5 x 465€), 2023 (5 x 465€)	4 650 €
TOTAL	5 050 €
Action sociale et santé	
70) ADAPEI Papillons blancs Nouelles des Côtes d'Armor	40 €
71) Donneurs de sang A.D.S.B du Pays de Rance	50 €
72) Association Steredenn (FJT du Pont Pinet) Dinan	180 €
74) Alcool assistance -La Source Dinan	80 €
75) Les restaurants du cœur	500 €
76) Solidarité Dinan Banque Alimentaire Dinan	500 €
77) Secours catholique 22	500 €
78) Secours Populaire	500 €
80) Association Jalmalv 22	20 €
82) Association Régionale des Laryngectomisés et Mutilés de la voix de Bretagne	20 €
83) Handi'chiens	100 €
84) Association "Quatre Vaulx - Les Mouettes St Cast	100 €
85) Unafam Délégation des Côtes d'Armor Guingamp	40 €
86) LAEP Tricotins	2 000 €
TOTAL	4 630 €
Divers	
90) La prévention routière	30 €
TOTAL	30 €
TOTAL GÉNÉRAL	68 181,25 €

Modification des tarifs du budget annexe de la cuisine centrale

Constatant une augmentation des dépenses et, tenant compte du bilan de l'année 2022, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de modifier la délibération en date du 06 avril 2022 concernant les tarifs applicables pour le budget annexe de la cuisine centrale, à savoir :

DESIGNATION	TARIFS
Repas pour les enfants des cantines scolaires	3 € 95 par repas
Repas Accueil de Loisirs sans Hébergement	4 € 90 par repas
Repas portage à domicile	5 € 55 par repas
RESIDENCE DE L'ORME	
Petit déjeuner	0 € 70
Déjeuner	5 € 15
Goûter	0 € 25
Dîner	4 € 90
soit 11 € par jour	

Ces nouveaux tarifs sont applicables à compter du 1^{er} mai 2023.

Vote des budgets primitifs 2023 (commune, cuisine centrale, lotissement de la Ville Even, éco-quartier)

COMMUNE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	4 765 422, 21 €	3 090 113, 66 €
RECETTES	4 765 422, 21 €	3 090 113, 66 €

24 voix pour et 2 voix contre (Mmes Renault et Bichon).

CUISINE CENTRALE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	543 948,79 €	40 870, 45 €
RECETTES	543 948,79 €	40 870, 45 €

Adopté à l'unanimité.

LOTISSEMENT LA VILLE EVEN

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	841 856, 07 €	837 455, 07 €
RECETTES	841 856, 07 €	837 455, 07 €

Adopté à l'unanimité.

ÉCO QUARTIER

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 444 690, 19 €	1 467 837, 38 €
RECETTES		1 467 837, 38 €

24 voix pour et 2 voix contre (Mmes Renault et Bichon).

Mise en place d'un taux de 3 % pour la part communale de la taxe d'aménagement dans les zones d'activités de la Grignardais et de Beausejour

Actuellement, les recettes de la Taxe d'Aménagement avec un taux de 2% sont totalement perçues par Dinan Agglomération. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de porter à 3% ce taux de Taxe d'Aménagement sur les zones d'activités de la Grignardais et Beausejour. Le maire est autorisé à signer la convention de partage de la Taxe d'Aménagement perçue sur les parcs d'activités communautaires (2% pour Dinan aggro et 1% pour la commune).

La Ville Even

Sectorisation du taux communal pour la taxe d'aménagement sur la Ville Even

Sur le secteur de la Ville Even, la commune assume les travaux de mise en place de la voie douce partagée permettant la

desserte des terrains privés adjacents. Ces travaux rendront possible la viabilisation et donc la vente future de ces parcelles pour la construction. Le Maire propose donc de faire participer les propriétaires ou futurs acquéreurs à ces travaux via l'instauration d'une TA sectorisée revalorisée à 5%.

18 voix pour, 5 abstentions (Mmes Salmon, Doaré, Gilbert et MM. Allain et Kodric) et 2 voix contre (Mmes Renault et Bichon), Mme Picouays ne prenant pas part au vote.

Acquisition des parcelles Picouays pour la création de la liaison douce ER177).

Le conseil municipal a validé en janvier le tracé proposé et a été autorisé à prendre contact avec les propriétaires concernés afin de rentrer en négociation.

Afin de réaliser la liaison douce sur le secteur de la Ville Even à Pleslin Trigavou, la commune doit acquérir une partie des parcelles cadastrée 382 AX 187p d'une surface de 462 m² appartenant à Madame Viviane Picouays, ainsi que la parcelle cadastrée 382 AX 186p d'une surface de 33 m² appartenant à Madame Séverine Picouays. Il est proposé de payer l'assise de la voie douce 20 € le m².

Accord des élus pour cette acquisition (Viviane Picouays ne prenant pas part au vote).

Demande de subvention dispositif « matériel de désherbage »

Le Conseil Régional de Bretagne reconduit pour 2023 son dispositif d'aide à l'achat de matériel de désherbage. Ces matériels peuvent participer à l'accompagnement du déploiement du zéro phyto, objectif majeur du Contrat Territorial Rance Frémur coordonné par Dinan Agglomération. Le service technique va être équipé d'un désherbeur de surfaces sablées et stabilisées surtout destiné à l'entretien des cimetières. Cet équipement va être commandé chez MPS Dinan au montant de 5 158 € HT. Ce type de matériel peut faire l'objet d'un financement à hauteur de 40%. Accord des élus pour solliciter la Région Bretagne pour le versement d'une subvention de 2 063 € au titre du dispositif Matériel de désherbage.

SDE : rénovation et déplacement de la lanterne au Bois Rolland

Suite au choc d'un véhicule sur le lampadaire, dont l'auteur n'est pas connu, le syndicat départemental d'énergie (SDE) a fait procéder à l'étude de remplacement du mât et de la lanterne d'un foyer au lotissement du Bois Rolland. Le coût total de l'opération est estimé à 2 034 € TTC. La commune demande qu'à l'occasion de ces travaux, ce foyer soit déplacé de quelques mètres, déplacement chiffré à 1 425 € TTC. Reste à charge pour la commune : 1 224 € pour la rénovation du foyer et 1 425 € pour son déplacement.

Dinan agglomération : gestion des eaux pluviales urbaines

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Dinan Agglomération exerce la compétence gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) en lieu et place de ses communes-membres. Pour permettre l'exercice de cette compétence, la commune met à disposi-

tion de plein droit de Dinan Agglomération les biens dont elle est propriétaire.

Dinan Agglomération peut déléguer aux communes qui en font la demande l'exercice de la compétence GEPU tout en restant responsable de cette compétence selon les modalités de délégation réglées par une convention, qui a pour vocation à répondre aux vœux et aux besoins du territoire au plus près des problématiques locales. Accord des élus pour cette délégation de compétence.

Questions diverses

Redevance du domaine public « orange »

France Télécom - Orange doit s'acquitter d'une redevance pour les installations d'infrastructure de télécommunication existantes sur la commune. Cette redevance s'élève à un total de 3 888 € pour l'année 2023.

Syndicat des Frémur :

Mise à disposition de personnel communal

Le secrétariat du Syndicat des Frémur est assuré, depuis le 1^{er} janvier 2017, par Mme Béatrice Henry, sur la base de 18 heures 30 par semaine. Accord des élus pour renouveler la convention pour une durée de trois ans.

Convention d'occupation d'un bureau à la mairie

Un bureau de la mairie est occupé par le Syndicat des Frémur, avec un loyer mensuel à 200 € au 1^{er} janvier 2017. Considérant l'évolution des prix de l'énergie, il est décidé de porter le loyer à 250 € par mois avec effet au 1^{er} juillet 2023. La convention sera modifiée.

Service jeunesse : pré-inscription au camp d'été

Le service jeunesse organise des activités à destination des jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans. Pour les vacances d'été, 12 jeunes peuvent participer à un camp d'une semaine. En 2022, ce camp de vacances avait consisté à un camp itinérant en vélo avec activités et logements en camping. Suite au succès de cette activité, l'organisation d'un camp est reconduite. Cette année, le projet du service jeunesse est que les jeunes pré-inscrits participent avec l'animateur à l'organisation de ce camp d'été. Le coût final du camp et le montant de la participation des familles seront déterminés à l'issue de ce travail de préparation et approuvé en conseil municipal. Afin de mobiliser et d'impliquer les jeunes dans ce projet, un engagement financier à hauteur de 50 € sera demandé aux familles au moment de la pré-inscription. Cette somme sera déduite de la facturation finale mais ne sera pas remboursée en cas d'annulation.

Subvention classes transplantées école Saint-Joseph

Les élèves des classes de CE2 au CM2 de l'école Saint-Joseph se rendront à Blois afin de découvrir le Val de Loire du 30 mai au 2 juin 2023. Le Conseil Municipal décide de financer le séjour en classe de découverte à hauteur de 40 € par enfant de la commune.

Minorité

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER

• Approbation des comptes administratifs 2022

Nous nous sommes prononcés contre, il englobe l'éco quartier avec le déficit de 25148,19€, la Guyonnais le déficit est absorbé par la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL

• Nous votons contre l'adoption des budgets primitifs de l'exercice 2023.

• Taux communal pour la taxe d'aménagement sur la Ville Even

- Nous votons contre : nous ne comprenons pas la décision de M. le maire de porter la taxe d'aménagement pour les futurs propriétaires à 5% au lieu de 3% sur le reste de la commune, nous leur imputons une partie des frais engagés pour la réalisation de la voie douce et qui permettra à certains propriétaires la desserte de leur terrain ainsi que leur future viabilisation.

Françoise Bichon et Bénédicte Renault vous souhaitent un agréable été.
contact.pleslin.trigavou.2020@gmail.com

Fabienne Delaporte, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 51 ans, malouine d'origine, j'habite sur la commune de Pleslin Trigavou depuis 21 ans.

J'ai travaillé au sein des directions Transport et Habitat de Saint-Malo agglomération pendant 15 ans puis j'ai eu envie de changement et d'un nouveau défi professionnel.



Qui est-ce qui vous a motivé à postuler à Pleslin Trigavou ?

J'ai vu l'offre d'emploi de gestionnaire RH et comptabilité proposée par la mairie, les missions présentées dans l'offre m'ont vraiment intéressée et j'ai donc décidé de postuler, la proximité de mon domicile a été un atout complémentaire.

Pouvez-vous nous décrire votre mission ?

Mes missions se répartissent entre les ressources humaines, la gestion des contrats des contractuels, le suivi des formations, des candidatures et la comptabilité par la gestion des dépenses de fonctionnement (facturation, régie, titre et mandat), le suivi des demandes de subventions.

Maison France Services : retraites

La Maison des Services de Pleslin Trigavou a organisé une réunion d'informations avec la CARSAT Bretagne sur les thèmes « je prépare ma retraite » et « le veuvage ». Cette rencontre a connu un vif succès avec la présence d'une quarantaine de personnes, venues de Pleslin Trigavou et des communes environnantes. Un agent de la CARSAT a présenté les différentes étapes de la préparation à la retraite ou des démarches face à la perte d'un conjoint, répondant aux questions des usagers et leur fournissant des documentations complètes qui seront

utiles à leurs futures démarches. A l'issue de cette soirée d'échanges, la maison des services a reçu beaucoup d'administrés pour déposer leur demande de retraite en ligne ou en format papier pour les plus éloignés du numérique, elles assurent un suivi pour les démarches diverses liées à la retraite et/ou veuvage. Nos agents ne sont pas des agents CARSAT et restent à votre disposition pour vous accompagner au mieux dans cette étape et sont en lien étroit avec les caisses de retraite pour voir aboutir vos requêtes.

19 mars, cérémonie au monument aux morts de Pleslin



Le 19 mars est la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Comme d'habitude une seule cérémonie pour Pleslin Trigavou Trémereuc est organisée au monument aux morts de Pleslin en présence des maires de Pleslin Trigavou et Trémereuc.

Thierry Orveillon, après avoir fait lecture du message de la secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a proposé une minute de silence.

Deux anciens combattants ont été décorés par Jean Paul Leroy, adjoint au Maire et André Noël, Président de l'Association des Anciens Combattants.

Bernard Choanier a reçu la médaille commémorative Afrique France du Nord (AFN) Algérie. Pendant son service militaire au sein de l'aéronavale, il a été affecté durant neuf mois (1959-1960) dans la région d'Aïn Sefra.

Joseph Coudray s'est vu remettre la médaille de la reconnaissance de la Nation AFN Algérie. Au cours de son service militaire en tant que radio dans l'infanterie motorisée (1960 à 1962), il était basé en Oranie et à Saïda. Victime de l'explosion d'une mine, c'est avec un tympan perforé qu'il est rentré dans sa famille avec le grade de première classe.

Ensuite les récipiendaires, leurs camarades anciens combattants, leurs familles et amis ont partagé, en présence d'élus municipaux, un pot de l'amitié à la salle Lesaichot.

8 mai, cérémonie au monument aux morts de Trémereuc

Comme d'habitude, la commémoration de la victoire des Français et des Alliés sur les nazis s'est déroulée aux trois monuments aux morts dont celui de Trémereuc.

Bruno Fontaine, le Maire après avoir lu le message de la secrétaire d'Etat aux anciens combattants a fait procéder à l'appel aux « morts pour la France » de Trémereuc puis proposé une minute de silence.

Deux anciens combattants ont été honorés de la médaille commémorative AFN agrafe Algérie. Elle récompense les militaires ayant participé pendant 90 jours au moins, aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie pendant le conflit.

René Lécuyer appelé sous les drapeaux en 1955, est parti pour l'Algérie en avril 1957, avant d'être libéré de ses obligations militaires, en décembre de la même année. Il a été décoré par Jean Paul Leroy.

Michel Vêtu a intégré un bataillon de Génie à Bekkaria en janvier 1962. Chargé de repérer et de signaler les dangers dans les champs de mines antipersonnel, il est resté jusqu'à la fin du conflit. Il a été décoré par André Noël.

La cérémonie s'est clôturée avec la Marseillaise puis M. le Maire de Trémereuc a invité l'ensemble des participants au pot de la fraternité à la salle des fêtes.



Projet de gratuiterie/recyclerie... l'aventure commence !

Pour rappel, le projet de gratuiterie/recyclerie a été le grand gagnant de la 2e édition du budget participatif de Pleslin Trigavou ! Près d'une vingtaine d'habitantes et habitants de la commune a répondu à l'appel à volontaires lancé dans le précédent bulletin municipal.

Une première réunion, riche en échanges constructifs, a permis d'aborder de nombreux sujets et de définir l'état d'esprit général de ce futur lieu qui se veut être un lieu d'échanges permettant de créer du lien social en prônant notamment des valeurs de respect de l'environnement.

Beaucoup de questions ont été soulevées quant au fonctionnement, à la logistique, à l'organisation d'une telle démarche.

Afin de mettre toutes les chances de notre côté pour que ce projet aboutisse dans les meilleures conditions, il a été proposé aux volontaires de visiter une recyclerie existante afin de bénéficier du retour d'expériences d'initiatives similaires.

Notre choix s'est porté sur la recyclerie « Les Fourmis Soli'Terre » située à Plouasne. Une délégation de 11 volontaires accompagnée de Charlotte Geslain, 2e Adjointe au Maire, s'est rendue auprès de Karine Jouas, présidente et des bénévoles de l'association pour une rencontre très riche. Un immense merci à eux !



La prochaine étape sera de débiter les travaux nécessaires à l'installation de la recyclerie dans un bâtiment communal situé en plein centre bourg et... de trouver son nom !!

Enfin, si vous souhaitez vous impliquer dans ce projet, il n'est pas trop tard ! N'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie ou par mail à : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

On vous donne un Renc'arts le 24 juillet !

Dans le cadre du festival d'arts de rue Renc'Arts de Théâtre en Rance, les Dudes seront à Pleslin Trigavou le 24 juillet, à 19 h sur le parking derrière la médiathèque (en cas de pluie repli dans la cour de l'école Georges-Hervé)

Un spectacle gratuit, «Stories in the city», pour un mélange de cirque, de connivence, d'humour, une représentation qui plonge les spectateurs dans le monde singulier d'un couple de clowns unis sur scène comme en coulisse. Il jongle avec dextérité, elle joue du ukulélé et chante en finnois avec douceur. Elle le porte sur ses épaules, il présente gracieusement le numéro de Hula Hoop. Le duo est complice et espiègle, s'inspire de son histoire personnelle, s'amuse des situations de couple tout en proposant un bluffant tour de piste de différents classiques du cirque : portés, monocycle, jonglage, roue Cyr, magie. Tout est réuni pour faire chavirer le public. Et, on le rappelle, raison de plus pour venir : c'est gratuit !

A vos agendas...



NAISSANCES

• Iris	Sanaa	32 Houillard	07/01/2023
• Amélya	Besse	4 rue de l'école	13/01/2023
• Lola	Prat	30 La Boutronnois	19/01/2023
• Ambre	Harel	10 B rue du Frémur	30/01/2023
• Paola	Droguet Ortiz de la Rosa	1 chem. des Longues Raies	30/01/2023
• Loïs	Lorcet	1 ter rue des Perrières	03/02/2023
• Soann	Ollivier	65 Cana	12/02/2023
• Jasmine	Clos Dupuis	1 rue Jean Jaurès	14/02/2023
• Yanis	Gesbert	1 Bis rue des Perrières	03/03/2023
• Lola	Gervais	18 Le Bas Gray	15/03/2023
• Ben	Sutton	74 Cana	17/03/2023
• Mia	Dubus	11 rue de Penthièvre	27/03/2023
• Audrey	Martin	9 Lot. de la Guyonnais	29/04/2023
• Antoine	Bouguet	30 rue de Gervily	15/05/2023

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinois trigavous.

Depuis le début d'année 2023, la municipalité a décidé d'offrir un cadeau de bienvenue à tous les nourrissons de la commune. Chacun reçoit un petit livre accompagné d'un courrier individualisé.



MARIAGES

• Alain Courage et Rozenn Martin	14/02/2023
51 La Grobotais	
• Roibert Paredes Hernandez et Morgane Ollivier	18/03/2023
41 Les Beauménais	
• Eddy Ollivier et Justine Le Baillif	06/05/2023
La Ville Rouxel	
• Julien Gulbert et Manuella Josselin	19/05/2023
3 La Ville au Beau	
• Stéphane Desbois et Nathalie Dessaux	27/05/2023
32 Pallué	
• Pascal Lefèvre et Nathalie Poignand	27/05/2023
15 rue de Penthièvre	
• Dylan Letort et Chloë Bourget	03/06/2023
66 Trébéfou	
• Gilbert Mariani et Elisabeth Gravot	17/06/2023
10 chemins des écoliers	
• Gullick Garnier et Laëtitia Pressard	17/06/2023
17 rue Jean Jaurès	
• Mickaël Bedel et Ingrid Bussard	24/06/2023
10 Ter rue du Châtelet	

PACS

• Alexandre Ménard et Laurène Rosselin	10/03/2023
La Rochette	
• Sterenn Dutertre et Sam Chopin	17/03/2023
15 La Lyonnais	
• Maxime Méchin et Thaïs Foucrit	14/04/2023
33 Le Bois Rolland	
• Frédéric Robiou et Solenn Levené	28/04/2023
2 domaine du Prunchay	
• Jordan Hamon et Justine Bouard	26/05/2023
12 a bis chemin de la Ménardière	

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- Rosa Felin née Rouxel le 19/09/1929 décédée le 05/11/2022 à Hyères
- Victor Oréal né le 04/11/1934 décédé le 20/01/2023 à Dinan
- Patrick Le Berre né le 01/02/1949 décédé le 26/01/2023 à Epagny Metz-Tessy
- Gérard Koller né le 08/07/1935 décédé le 13/02/2023 à Dinan
- Ivan Maes né le 12/06/1933 décédé le 18/02/2023 à Saint-Malo
- Henri Mercerie né le 07/02/1948 décédé le 25/02/2023 à Pleslin Trigavou
- Monique Jamet née Lebranchu le 20/09/1936 décédée le 25/02/2023 à la Résidence de l'Orme
- Jeannine Lechapt née Hervot le 07/09/1924 décédée le 03/03/2023 à Saint-Malo
- Maurice Le Guillou né le 21/11/1926 décédé le 05/03/2023 à Courbevois
- Gisèle Lelionnais née Lemoine le 06/02/1926 décédée le 09/03/2023 à la Résidence de l'Orme
- Denis Grugeaux né le 25/06/1950 décédé le 13/03/2023 à Pleslin Trigavou
- Berthe Crochu née Loquen le 02/10/1928 décédée le 25/03/2023 à Dinan
- Christian Delpierre né le 11/12/1959 décédé le 28/03/2023 à Pleslin Trigavou
- Jacqueline Lebranchu née Lebreton le 02/12/1926 décédée le 04/04/2023 à Saint-Brieuc
- René Lemoine né le 03/10/1932 décédé le 17/04/2023 à Dinan
- Anne Grangier née Le Louet le 02/10/1921 décédée le 02/05/2023 à la Résidence de l'Orme
- Jean Bertin né le 01/08/1942 décédé le 11/05/2023 à Pleslin Trigavou
- René Quédinel né le 18/10/1938 décédé le 13/05/2023 au Havre
- Jean-Pierre Lelionnais né le 20/11/1948 décédé le 17/05/2023 à Rezé

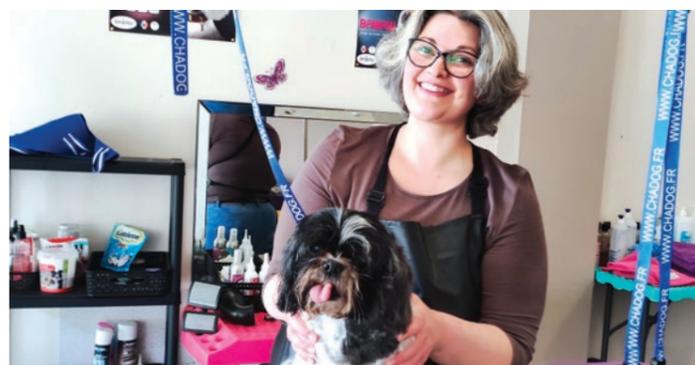
Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

Toilettage canin et félin

Cécile Trotin a ouvert au 1 rue Jean Jaurès « Un poil de tendresse » salon de toilettage pour chiens et chats depuis le 1^{er} mai.

Cécile, soucieuse du bien-être de nos petits compagnons, souhaite travailler dans la douceur et le respect de l'animal.

Le salon est ouvert du mercredi au samedi inclus de 9 h à 18 h. Tél. 06 32 99 43 44



Bar de l'Étoile

Retrouver de la proximité avec les clients, créer du lien; telles étaient les principales motivations de Loïc Pluquet, qui vient de reprendre le bar de l'Étoile. Pour cet ancien codirecteur du Super U de Pleurtuit, l'objectif est atteint : Loïc a retrouvé ce qu'il cherchait, son cœur de métier « je dois dire que ma première impression a été à la hauteur de mes espérances, convivialité, amitié, ... tout ce que je cherchais dans un commerce de proximité ». Et c'est avec un grand plaisir qu'il assure la continuité des services proposés par le bar de l'Étoile, entre jeux, presse, tabac et bien sûr bar, en espérant bien faire évoluer son commerce pour en faire un lieu de vie encore un peu plus marqué dans le bourg de Trigavou.

Bar de l'Étoile, 4, place de la mairie, 02 96 27 80 40, ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 14 h et de 16 h à 20 h (fermé le mardi); le samedi de 9 h à 14 h et de 16 h à 20 h; le dimanche de 9 h à 13 h et de 17 h à 20 h.



Pleslin Trigavou a désormais sa naturopathe-réflexologue



Ludivine Tavernier, infirmière spécialisée dans la douleur, s'est reconvertie en se formant à ADNR Paris, institut référent et reconnu par le syndicat des Naturopathes et vous accueille à son cabinet, installé au 27B route de Langrolay ou elle propose de se déplacer à domicile.

La naturopathie permet de préserver, d'optimiser ou de recouvrer la santé par des moyens naturels en complément de la médecine allopathique.

C'est une médecine douce, reconnue par l'organisation mondiale de la santé (OMS) qui s'intéresse à la personne, dans sa globalité, en recherchant les causes des dysfonctionnements, en personnalisant ses conseils et en s'appuyant sur des techniques et remèdes naturels. La naturopathe réflexologue est respectueuse de la physiologie de chacun et aide à devenir acteur de sa propre santé.

N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous.

Ludivine Tavernier : 06 15 23 96 04
naturantalgie.com

MEDIATHEQUE LE TRIPLEX

Retour sur les temps forts du 1^{er} semestre 2023

Pleslin Trigavou dans le détail

2023 a commencé au Triplex par les lauréats du concours photo, mis à l'honneur à travers l'exposition « Pleslin Trigavou dans le détail ». Onze photographes (sept dans la catégorie adultes et quatre dans la catégorie enfants) ont exposé leurs « détails » photographiés dans la commune. Le vernissage avait été un beau moment de partage entre générations autour de la photo.



Le retour de la Fabrik

Pour la deuxième année consécutive, la Médiathèque a imaginé un espace dédié au réemploi, à la fabrication maison, au recyclage... Un public nombreux a pu profiter de l'exposition Vivace des ateliers Arts terre, de l'espace jeux de construction, d'une exposition sur le 0 déchet. Plusieurs rendez-vous ont rythmé ces semaines dans la Fabrik et ont connu un beau succès : ateliers de pair à pair, session Minecraft pour construire le Triplex en ligne...



Nuit de la lecture

Le 20 janvier, la Médiathèque a fêté la Nuit de la lecture en proposant au public des expériences de lecture insolites (lectures à la lampe de poche, albums en papier découpé, livres en réalité augmentée) et une découverte de la réalité virtuelle.



En Garde ! Voyage sonore en compagnie des Trois Mousquetaires

Alors que les Trois Mousquetaires ont dépassé les trois millions d'entrées au cinéma et que la vente en librairie de l'ouvrage d'Alexandre Dumas a monté en flèche, la médiathèque a accueilli l'installation sonore En Garde ! Voyage sonore en compagnie des Trois Mousquetaires.



Le Prix Louis Guilloux

Pour la première fois, la Médiathèque participe au prix Louis Guilloux. Créé en 1983 par le Département des Côtes d'Armor, le prix Louis Guilloux est un prix littéraire citoyen, qui récompense une œuvre littéraire choisie par un jury composé des lectrices et lecteurs des bibliothèques du département.

Onze lecteurs et lectrices de la commune se sont lancés dans l'aventure et ont commencé la lecture des dix ouvrages de la sélection. Ils ont également assisté au lancement du prix en visioconférence à la Médiathèque et participé à un atelier de critique littéraire. Si vous avez envie de les rejoindre, n'hésitez pas à contacter la Médiathèque ! Le vote se déroulera à l'automne.



Les petites alchimies à guichet fermé !



La compagnie le combat ordinaire a inclus de bien belle façon sa résidence sur le territoire de Dinan Agglomération, en présentant à la médiathèque le fruit de son travail, dénommé « Petites alchimies », coproduit par Dinan Agglomération avec le soutien du conseil départemental. Un travail mené par Antoine de la Roche et, pour la représentation au Triplex, de Théa Petibon et Paul Lourdeau, un travail inspiré de plusieurs films cultes qui interrogent les rapports homme-femme. Ce soir-là, place à « Snow Therapy », un film réalisé par Ruben Östlund, où Antoine de la Roche metteur en scène et les comédiens se sont emparés du scénario, en l'adaptant de façon ludique et jubilatoire. Une petite alchimie qui a parfaitement fonctionné, avec de nombreux échanges avec le public à l'issue de cette représentation très appréciée du public. On en redemande !

Une conversation intime avec Chateaubriand

À l'invitation de la commission culture, Marie-Hélène Janin, de la compagnie des Feux de l'Harmattan, était présente aux côtés de Victor Joulou, musicien, pour une conversation intime avec Chateaubriand. Des extraits lus de la vie de Chateaubriand, de son enfance, de sa vie sur le secteur de Plancoët, une belle soirée intimiste passée là encore à guichets fermés et qui a donné envie à beaucoup de se replonger dans les écrits de François-René de Chateaubriand !



Le coup de cœur de Me Santandreu Belinda



La saga Blackwater, de Michael McDowell, vous invite à plonger dans les eaux troubles et mystérieuses de la ville de Perdido, dans l'Alabama. Les Caskey sont l'une des plus riches familles de cette ville et ont fondé un véritable empire avec leur scierie mais c'est sans compter sur l'arrivée d'une jeune femme, Elinor Dammert, apparue un jour de crue, pour venir bouleverser la hiérarchie familiale. Les six romans vous font partager leur vie pendant cinquante ans.

Écrite en 1983 aux États-Unis, traduite pour être publiée en France en 2022, la saga aux thématiques plus qu'actuelles est terriblement envoûtante. Tant l'écriture de l'auteur que l'intrigue vous entraînent dans les flots boueux de la Perdido. Une lecture hors du temps, une histoire de famille saupoudrée de trahison, d'amour, de haine, de dévotion dans une ambiance surnaturelle aussi teintée d'horreur. Des romans qui se dévorent et qui sont délicieusement addictifs.

Cet été à la Médiathèque

EXPOSITION DE FIN D'ANNÉE DES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES Du 23 juin au 11 juillet

Association Cotes d'arts vifs

Les enfants et jeunes des ateliers d'arts plastiques de Pleslin Trigavou exposeront les sculptures, peintures et aquarelles qu'ils ont créées cette année.



PHOTOS D'ÉTÉ

Exposition photographique collective
Du 15 juillet au 30 août

Audrey Hamon et Didier félin, deux photographes de la commune présentent des séries personnelles pour une exposition « de saison » à découvrir sur les murs de la salle culturelle pendant tout l'été !

BRADERIE DE LIVRES

Samedi 1er juillet de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30, sur la terrasse de la Médiathèque.

La braderie annuelle de la Médiathèque est un rendez-vous à ne pas manquer pour faire le plein de livres à tout petit prix ! Et à 16 h 30, les élèves de l'école de Musique offriront un petit temps musical sur l'espace extérieur de la Médiathèque.



Fermeture estivale : la Médiathèque sera fermée du lundi 31 juillet au dimanche 20 août

Kastell Douar a bien fêté l'été !

Même si les conditions météo n'étaient pas au beau fixe samedi matin, elles n'ont pas empêché le public de venir dans le parc du château de la Motte-Olivet, où l'association Kastell Douar tenait son 2^e festival, pour fêter l'été. Un public qui est allé grossissant avec le soleil revenu l'après-midi, pour profiter de toutes les animations prévues par l'équipe d'une quarantaine de bénévoles, sous la houlette de Cécile Léhon, présidente de l'association. « Nous avons commencé à préparer ce festival en janvier et nous sommes ravis de voir la fréquentation au rendez-vous. Nous avons doublé le nombre de stands, avec 50 exposants au marché d'artisans, producteurs, créateurs, et nous avons un programme musical varié tout au long de la journée, représentant pas moins de 140 artistes au total » souligne Cécile Léhon, ne manquant pas de remercier tous les bénévoles impliqués. Des danses irlandaises en passant par des percussions brésiliennes, danse contemporaine, participation des élèves du Kiosque de Dinan sans oublier le bagad de Quic en Groigne, le choix musical était plus que varié pour le plus grand plaisir de tous. Des démonstrations de chiens de troupeau mais encore, en partenariat avec le skol gouren, un championnat de lutte bretonne ont complété les animations sur le site; avec en outre des jeux pour petits et grands enfants. Une belle réussite pour l'association qui va pouvoir un peu souffler et penser au développement d'ateliers autour du jardin avec différents intervenants avant de remettre le couvert pour le prochain festival d'été « où nous avons déjà des demandes ! » sourit Cécile Léhon.



DÉCLARATION PRÉALABLE

N° DÉCLARATION	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 22 C0134	10 Chemin des Longues Raies	Ravalement de façade et changement des volets
022 190 23 C0001	15 Le Gallery	Construction d'une extension et modification de façade
022 190 23 C0002	6 rue Julien Lesaichot	Changement de destination d'un lot
022 190 23 C0003	10 La Fontenaie	Construction d'un mur de clôture et pose d'un grillage
022 190 23 C0004	5 route de Dinard	Construction d'un carport et pose de chassis de toit
022 190 23 C0005	20 rue Léon Pepin	Modification de façade
022 190 23 C0006	16 la Bitais	Construction d'une clôture
022 190 23 C0007	17 rue Léon Pépin	Construction d'un abri de jardin
022 190 23 C0008	42B La Rouxière	Construction d'un mur de clôture
022 190 23 C0009	30 rue Juien Lesaichot	Construction d'une clôture
022 190 23 C0010	34 La Rouxière	Changement de menuiserie
022 190 23 C0011	Le Vaugerier	Abattage d'une haie
022 190 23 C0012	19 rue Général De Gaulle	Construction d'une extension
022 190 23 C0013	4 rue de l'Eglise	Installation d'une clôture
022 190 23 C0014	42 Houillard	Construction d'une piscine
022 190 23 C0015	8 La Bigotière	Création d'une ouverture
022 190 23 C0016	20 La Bitais	Modification de 2 ouvertures
022 190 23 C0017	48 Cana	Demolition reconstruction d'un abri de jardin
022 190 23 C0018	14 domaine du Prunchay	Remplacement d'une haie bocagère par une cloture bois
022 190 23 C0019	77 La Boutronnois	Construction d'un garage + préau
022 190 23 C0020	3 rue des Mégalthes	Modification de clôture et construction d'une serre
022 190 23 C0021	12 Lauriais	Remplacement d'un portail
022 190 23 C0022	34 La Villa des Fleurs	Pose de panneaux photovoltaïques
022 190 23 C0023	8 rue des Perrières	Construction d'un carport et pose de chassis de toit
022 190 23 C0024	27B route de Langrolay	Installation de 3 chassis de toit
022 190 23 C0025	15b allée du Petit bois	Pose d'une clôture
022 190 23 C0026	4B La Fontenaie	Construction d'une piscine
022 190 23 C0027	59 La Ville Piquant	Construction d'un abri de jardin
022 190 23 C0028	52 La Bigotière	Renovation d'une véranda et installation de 4 chassis de toit
022 190 23 C0029	13bis La Rouxière	Création d'ouvertures (1 porte et 2 chassis de toit)
022 190 23 C0030	4 rue Sainte Brigide	Création de 2 châssis de toit
022 190 23 C0031	13 rue de l'Arcoat	Transformation d'un garage en pièce d'habitation
022 190 23 C0032	4 Bis La Fontenaie	Installation d'un container
022 190 23 C0033	7 allée du Petit Bois	Remplacement d'un portail
022 190 23 C0034	3 La Chantelouas	Installation d'une terrasse sur pilotis
022 190 23 C0035	13 Le Parc	Transformation d'un garage en pièce de vie
022 190 23 C0036	5 route de Dinard	Installation de 2 chassis de toit
022 190 23 C0037	59 la Grabotais	Installation d'une clôture
022 190 23 C0038	3 Rue Léon Pépin	Installation d'une clôture
022 190 23 C0039	14B Le Chêne Vert	Installation d'une clôture
022 190 23 C0040	16 La Bitais	Installation d'une clôture
022 190 23 C0041	5 rue de l'école	Modification de menuiseries
022 190 23 C0042	15 La Rouxière	Pose de panneaux photovoltaïques
022 190 23 C0043	23 rue de l'argoat	Construction d'une véranda
022 190 23 C0044	Le Chantelouas	Pose de panneaux photovoltaïques
022 190 23 C0045	23 Bas Cana	Installation d'une clôture
022 190 23 C0046	15 La Guyonnais	Installation d'une clôture
022 190 23 C0047	18 rue du Pré d'Aine	Construction d'un carport
022 190 23 C0048	La Vieux Ville	Construction d'une piscine
022 190 23 C0049	20 rue Jean Jaurés	Pose de panneaux photovoltaïques
022 190 23 C0050	1 La Guyonnais	Construction d'un abri de jardin et modification d'une clôture
022 190 23 C0051	11 la Ville Tassetz	Pose d'un portail
022 190 23 C0052	36 Route de Langrolay	Pose de panneaux photovoltaïques
022 190 23 C0053	1 rue de la Forge	Pose d'un portail et d'un abri de jardin
022 190 23 C0054	8 domaine de la Vallée	Pose de panneaux photovoltaïques
022 190 23 C0055	8 rue des Perrières	Construction d'un carport

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 22 C0030	1 La Ville Lambert	Construction d'une maison individuelle
022 190 22 C0031	ZA La Grignardais	Construction d'une extension d'un bâtiment existant à usage de stockage
022 190 22 C0032	La Ville Lambert	Construction d'une maison individuelle
022 19 022 C0033	8 rue du Goëlo	Construction d'un garage
022 190 22 C0034	2D La Fontenaie	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0001	Les Aubriais	Modification de la station de traitements des eaux usées de la boucherie
022 190 23 C0002	Le Vaugerier	Démolition et construction d'un bâtiment agricole
022 190 23 C0003	30 Cordel	Construction d'un sas de 6m ²
022 190 23 C0004	La Ville Lambert	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0005	11 rue des Gabions	Construction d'une extension
022 190 23 C0006	6 rue Julien Lesaichot	Création d'un logement, modification de façade et construction d'un abri de jardin
022 190 23 C0007	53 rue de la Boutronnois	Installation de 3 chassis de toit et aménagement des combles
022 190 23 C0008	La Boutronnois	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0009	La Ville Even	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0010	La Ville Even	Construction d'une maison individuelle
022 190 23 C0011	La Ville Even	Construction d'une maison individuelle

PERMIS DE DEMOLIR

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 23 C 0001	11 La Mennais	Démolition partielle d'un hangar

PERMIS D'AMENAGER

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 23 C 0001	La Ville Tassetz	Création d'un lotissement de 6 lots

CU OPERATIONNELS

N° PERMIS	ADRESSE DU TERRAIN	PRÉCISION DES TRAVAUX
022 190 23 C 0007	La Ville Tassetz	Création d'un lot à bâtir
022 190 23 C 0029	3 rue François Mitterrand	Création d'un lot à bâtir

Réseau d'assainissement collectif

Le réseau d'assainissement collectif de Pleslin Trigavou dessert sensiblement les trois quarts des habitations de la commune, le reste étant concerné par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

La station d'épuration des eaux usées située au Pont des Ecouailles date de 1971.

D'important travaux de mise aux normes ont été réalisés en 2013. La capacité de la station a notamment été augmentée pour atteindre une capacité organique de 3 400 habitants. Le réseau a également fait l'objet de tranches régulières de réhabilitations.

Cependant, des entrées importantes d'eaux parasites sont constatées. Ces eaux parasites proviennent du réseau lui-même et des mauvais raccordements de certaines habitations (eaux de gouttières dans le réseau eaux usées !).

Cette surcharge hydraulique a été constatée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM22). Celle-ci a émis le 30 mars 2023 un rapport de non-conformité du système d'assainissement eaux usées de Pleslin Trigavou (à chaque épisode pluvieux !). En conséquence, depuis cette date, les demandes de Permis de construire pour la création d'un logement reçoivent un avis défavorable. Seules sont acceptées

les demandes considérées pour les Permis d'Aménager obtenus avant le 1^{er} avril 2023.

La compétence assainissement étant assurée par Dinan Agglomération, celle-ci met tout en œuvre pour que la situation soit rétablie au plus vite ; des crédits conséquents sont d'ores et déjà mobilisés pour le contrôle des raccordements des habitations et la réalisation des travaux nécessaires à la réhabilitation du réseau.



Création de l'éco-quartier au Pigeon Blanc

Les employés qui ont travaillé aux Chais de la Ville au Comte se désolaient de voir se délabrer les derniers vestiges de leur outil de travail. En effet, la partie nord avait été rendue à la nature en désamiantant et en démontant les hangars et bureaux dès 2018, mais il restait la partie sud du Pigeon Blanc à démolir. Si les engins en quelques jours ont abattu le porche d'une antique ferme, il n'en avait pas été de même avec les démarches administratives, financières, architecturales, etc., qui ont été longues, fastidieuses et pleines d'incertitudes, d'où ces délais aussi longs.

Ça c'est le passé, désormais place au projet de ce futur quartier ! Sous la végétation dense, il a été découvert des murs mitoyens en piteux état. Ce vétuste bâti a dû être désamianté, curé, consolidé et évidemment ces indispensables ont engendré des coûts non négligeables, mais comment faire sur un tel projet de démolition de vieilles bâtisses ? L'entreprise Kerleroux du Finistère adjudicataire du précédent marché dans la partie nord, après appel d'offres a obtenu la mise à nu de la partie sud. Les grosses pelles mécaniques sont impressionnantes et il faut tout le professionnalisme des chauffeurs pour effectuer ce délicat travail de démolition soignée.

Chaque matériau démonté est trié, et la benne requise est dirigée vers un centre de tri afin de recycler son contenu. Un chêne remarquable a pu être conservé, symbole du futur éco-quartier.



Travaux d'énergie électrique

La mairie est régulièrement interpellée pour des travaux électriques sur l'ensemble de son territoire : par exemple, l'élagage, le remplacement d'appuis et de fils nus, le renforcement du réseau électrique etc. Dans le secteur de Cana-Houillard les constructions de maisons au fil des années ont engendré une consommation accrue de courant, et en corollaire des chutes de tension. Ce qui a nécessité le remplacement d'un transformateur et le renforcement du réseau électrique. Le Syndicat Départemental d'Energie 22 en partenariat avec ENEDIS, procède aux études et c'est ainsi que les villages du Bas-Cana et de la Fontenaie seront prochainement renforcés électriquement.



Tonte, fauchage et débroussaillage

En préambule qu'il nous soit permis, ici de remercier les très nombreux habitants qui ont su patienter avant de voir les herbes coupées ou tondues près de chez eux ! Pardon d'énoncer cette banalité : au printemps les herbes poussent, et c'est tant mieux pour la vie, d'autant plus que cette année nous avons eu le cocktail poussant pluie-chaleur... Il faut admettre que tout ne peut être fait en même temps, la commune fait 22 km2 et lorsque la roto-faucheuse est à Palluée, elle ne peut être à la Gouriais... Lorsque la tondeuse est en action sur les trois terrains de football, elle ne sera pas sur les pelouses de nos lotissements. Lorsque le girobroyeur est au Pont des Ecoailles les chemins de randonnée sont un peu délaissés. Alors merci pour votre patience !

Toutefois, pour des raisons de sécurité routière très tôt en saison une largeur de rotor est effectuée sur les accotements. Rappelons que le fauchage tardif des fossés permet de préserver le cycle reproductif de la flore et de la faune. Ces espaces végétalisés constituent un véritable corridor biologique. De plus, l'herbe présente dans les fossés limite la vitesse d'écoulement et participe à la filtration de l'eau provenant des routes goudronnées.



Nos cimetières

Entretien de nos trois cimetières

Vous aurez constaté, voire déploré, que les trois cimetières communaux n'étaient pas aussi soignés que les années passées. C'est-à-dire qu'auparavant la commune « bénéficiait » pour, et seulement pour les cimetières, d'une dérogation à utiliser un désherbant chimique.

Désormais la loi Labbé (Sénateur du Morbihan) interdit à toutes les collectivités l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics dont les cimetières !

La commune vient de se doter d'une herse désherbante pour arracher l'herbe dans les allées. Cette machine ne prouvera son efficacité que sur les allées sablées. Aussi, cet hiver il faudra remplacer les gravillons par un sable de carrière. Quant aux herbes indésirables entre et derrière les tombes il faudra utiliser la binette. A suivre ...

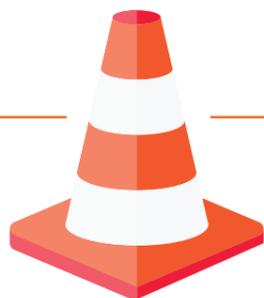
Finalisation de l'installation du nouveau columbarium au cimetière de Pleslin

Les 32 cases du columbarium du cimetière de Pleslin étant occupées, les élus ont fait ajouter par le Choix Funéraire, dont le siège est dans la ZA de Beauséjour, 16 places supplémentaires dans 8 columbariums d'un autre modèle ... C'est l'entreprise de maçonnerie Gourgan de Languenan qui s'est vue confier la création de la dalle de béton désactivé. Le développement de la crémation à Pleslin Trigavou à l'instar de ce qui se fait en France s'amplifie puisqu'un sondage récent indique que 51 % de français se tournent vers la crémation.



Travaux de voirie 2023

Le conseil municipal a voté lors de son budget primitif une provision de 150 000 € pour la réfection de sa voirie communale. 30 000 € étant destinés à Dinan Agglomération afin d'assurer sa compétence sur les voies dites de liaison. En totale concertation avec la municipalité le choix de Dinan Agglomération a été de retenir la voie communale de la Vieux-Ville. La réfection de cette voie est prévue avant l'été.



Quant aux voies communales choisies par les élus de Pleslin Trigavou à la réhabilitation en 2023, il s'agit de la route du Parc à la route départementale Dinan - La Rougerais, la voie sans issue de la Grabotais et l'extrémité de la rue Alexis Renouvel. Pour cette dernière, une mission de maîtrise d'œuvre a été demandée au cabinet PLCE afin de vérifier les côtes d'altimétrie, et le dessin de la rue Alexis Renouvel au croisement de la rue Léon Pépin. Les travaux seront effectués à l'automne.

Numérotation des hameaux



Depuis bien longtemps les rues de nos agglomérations, voire des villages d'importance moyenne, avaient été numérotées et les plaques de rue mises en façade des maisons ou des clôtures. Désormais, il est obligatoire que chaque hameau ait lui aussi une numérotation. De nombreux services d'urgence, postaux, de commerces, de communications, etc., la conseillent, voire l'exigent. C'est ainsi qu'un numérotage a été effectué sur l'ensemble de nos hameaux et les plaques de rue données aux propriétaires présents. Lors de la distribution, les habitants absents se sont vus remettre dans leur boîte à lettres, une invitation à venir chercher en mairie leur plaque numérotée. Pour les personnes détentrices de leur plaque et qui ne l'auraient pas encore fixée, nous les invitons à le faire dans les meilleurs délais. Merci...

Sécurité routière

Rue du Châtelet et de la Forge

En vertu de son engagement pris en début de mandat, la municipalité poursuit sa politique de sécurisation des piétons et des cyclistes dans les agglomérations de Pleslin Trigavou. Cette année c'est la création d'une voie douce en bordure des voies communales du Châtelet et de la Forge qui verra le jour au cours de l'automne.

La mairie, comme précédemment, s'est tournée vers l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités (ADAC) pour préparer une ébauche de projet et l'appel d'offres afin de retenir un maître d'œuvre. C'est le cabinet Urba Réal qui a été retenu pour concrétiser le projet, préparer l'appel d'offres pour choisir une entreprise de travaux publics et assurer le suivi du chantier en parfaite coordination avec les élus.

Chicanes à la Croix Aubry

L'axe Trémereuc-Trigavou via le carrefour de la Croix Aubry, est une voie communale, rurale, sinueuse où la sagesse voudrait qu'on y roule pépère ! Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi, certains automobilistes, pensant à coup sûr que les « stop » seront marqués par les voitures qui se rendent à la déchetterie, traversent le carrefour à vive allure et rentrent dans l'agglomération désormais limitée à 30 km/h au mépris de toutes les règles de sécurité !



La municipalité après conseil auprès de l'ADAC a confié à la société Colas la réalisation des deux chicanes. Ces chicanes sont facilement franchissables par les engins à fort encombrement comme les convois agricoles.

Il est impératif de rappeler que ces voies communales desservent en priorité nos villages et nos fermes et que la vitesse maximum autorisée est de 50 km/h.

Datura stramoine, une toxique invasive à prendre au sérieux !

Peut-être avez-vous déjà entendu parler du Datura stramoine ? Il est traqué sur le secteur Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude depuis 5 ans.



Cette plante annuelle pousse de mai à décembre en zones de cultures, dans les potagers et massifs, dans les habitats perturbés (remblais, ...) ... Chaque partie de la plante est toxique. Invasive, elle peut contaminer les produits de l'alimentation humaine (blé noir, haricots verts, ...) et animale (maïs ensilage, sorgho, ...). Une consommation à forte dose peut même s'avérer létale.

Depuis 2018, COEUR Émeraude, soutenue par l'Agence Régionale de Santé Bretagne coordonne, avec les acteurs locaux, un programme de surveillance et de lutte active contre cette plante problématique pour la santé et pour l'économie locale. Depuis 2018, grâce aux campagnes de communication et de formations dispensées auprès des acteurs locaux (élus, agents des collectivités, professionnels agricoles, paysagistes, associations, grand public...), 212 foyers ont pu être détectés et gérés, principalement par arrachage, en milieu agricole et en zones de travaux. Ce sont ainsi, au total, plus de 71 000 pieds qui ont été éliminés, et 109 foyers ont été neutralisés (non exprimés depuis au moins 2 ans).



Si vous identifiez cette plante sur le territoire Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude, n'intervenez pas et contactez : Béatrice ONEN / COEUR Émeraude (par téléphone au 06 09 15 38 10 ou par mail : b.onen@pnr-rance-emmaude.bzh). Afin d'éviter toute dissémination par le compost, ne déposez en aucun cas des résidus de Datura aux « Déchets verts » en déchèteries

Greffage de pommiers aux Landes de Reine

La subvention obtenue par la commune en provenance du conseil départemental 22, pour la création de la voie douce route de Langrolay était liée bien évidemment à la sécurité routière, mais également à un volet environnemental. C'est ainsi que la municipalité s'est tournée vers l'association des Mordus de la Pomme de Quévert pour réaliser une plantation de pommiers en pourtour du parking enherbé et installer une première table de pique-nique.

Si le pôle vélo désormais sécurisé fait la part belle à la petite reine, le local de l'étape, Michel, s'est évertué à greffer des reinettes de Champagne-Royale-Savoie-Armeur etc.



Quelques gestes simples pour accueillir la biodiversité dans son jardin !

Le hérisson : l'ami du jardin !

Le hérisson est un vorace mangeur de limaces, d'escargots et d'insectes en tout genre. Il est un bon allié au jardin. Mais avez-vous pensé à lui laisser des ouvertures dans votre grillage pour lui permettre de venir ? En effet, pour pouvoir se nourrir et se reproduire, le hérisson a besoin d'être libre de ses mouvements. La Ligue pour la Protection des Oiseaux préconise de faire un passage de 13x13 cm ou tout simplement de surélever légèrement le bas de votre grillage pour créer une voie de circulation. Plus qu'un bon copain, c'est un protecteur du jardin !



La haie : plus complexe qu'il n'y paraît !

De son sol riche en débris végétaux et insectes, par ses branchages entremêlés aux nids dissimulés, jusqu'à son feuillage grignoté par les sauterelles et autres chenilles, la haie est un véritable écosystème, refuge pour la biodiversité. Afin de ne pas déranger les couvées, la Ligue pour la Protection des Oiseaux recommande donc d'arrêter de couper les haies et d'élaguer dès le début du printemps et d'attendre l'envol des derniers oisillons, soit au plus tard fin août. Préservons ce milieu, ne taillons pas nos haies de mars à septembre !

Un tas de bois, ça vous branche ?

Gérer les déchets végétaux sur la parcelle d'où ils proviennent est encore la meilleure solution pour éviter des dépenses inutiles en temps, en carburant et en coût de déchèterie. Un tas de branches offrira par ailleurs une cachette idéale pour de nombreux animaux tels que des crapauds ou des petits mammifères. Peut-être connaissez-vous le principe de « haie sèche » ? La haie sèche consiste à entasser des branchages et des racines à l'horizontale sur environ un mètre de hauteur, entre des piquets, qui stabilisent l'ensemble. Elles permettent d'allier l'utile à l'agréable puisqu'elles servent de zone d'accueil, de protection et nidification pour les oiseaux, les invertébrés, les petits mammifères et les insectes mais également de délimitation dans votre jardin. Déchets végétaux = abris pour les animaux !



Exemple de haie sèche à Saint-Lunaire



Enfin et on ne le dira jamais assez : La loi Labbé modifiée par la Loi de transition énergétique (art 68) interdit depuis le 1^{er} janvier 2019 aux particuliers d'acheter, de stocker et d'utiliser des produits phytopharmaceutiques de synthèse dans les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur. Un jardin au naturel crée un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin en favorisant la présence naturelle d'auxiliaires, d'insectes pollinisateurs et en maintenant une ressource alimentaire pour les oiseaux, amphibiens...

La journée « Biodiversité » à la médiathèque du 4 mai dernier

Des ateliers de découverte de la biodiversité ont été proposés lors d'une journée à la médiathèque, en partenariat avec l'association « Escale Bretagne ». De nombreux enfants et adultes ont pu appréhender la faune et la flore locales au travers de petits ateliers thématiques en fonction des habitats naturels que l'on peut trouver sur notre belle commune de Pleslin Trigavou : le bocage, les parcs et jardins, les bois, forêts et bosquets, le bâti, les zones humides, mares et cours d'eau et enfin les prairies.

Le cycle de vie de la libellule ou de la grenouille, les empreintes des animaux de la forêt ou encore le plumage de nos oiseaux de jardin n'ont plus de secret pour les visiteurs !



Vigilance à l'invasion des frelons asiatiques

Courant février, Dinan Agglomération avait organisé une réunion d'informations pour mettre en place une campagne de piégeage des fondatrices de l'espèce des frelons asiatiques, qui s'est déroulée du début mars au 10 mai. Plusieurs personnes avaient répondu à cette invitation.

Par la suite, c'est environ 70 habitants de notre commune qui se sont portés volontaires à disposer autour de leur maison des pièges avec un produit attractif. Le résultat est surprenant : pas moins de 1 400 frelons asiatiques ont été capturés, freinant ainsi l'incroyable prolifération de cette espèce invasive. Pour autant, le plus dur est devant nous, c'est-à-dire cet été et à l'automne !



Aujourd'hui, un peu partout de nombreux nids primaires sont en cours de construction. Il faut donc que chacun soit vigilant afin de repérer la présence de nids dans vos abris de jardins, vos appartements, etc...

Pour rappel, la destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge à 100 % à part égale, entre Dinan Agglomération et la collectivité, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Propriétaires de chien(s) ceci vous concerne

Il paraît hélas nécessaire de rappeler que les personnes qui promènent leur chien sur l'espace public doivent se munir d'un sac plastique afin de ramasser les crottes laissées par leur compagnon.

Le non-ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article dispose en effet qu'« Est puni de l'amende pour les contraventions de la 2e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections...».

Merci de respecter l'environnement de chacun pour le plaisir de tous.



Ramassage des poubelles

La collecte sur notre territoire a lieu le mercredi, aussi les conteneurs doivent être sortis le mardi soir et ramassés au plus tard le mercredi soir. Il est rappelé que les poubelles doivent être nettoyées et désinfectées régulièrement. D'autre part, afin d'éviter les arrêts trop fréquents du camion de réputation, il est impératif de regrouper les conteneurs.



Travaux extérieurs

Pour la tonte des pelouses et les travaux de bricolage, l'arrêté préfectoral du 27.02.1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Mission « Argent de poche »

Le service jeunesse de Pleslin Trigavou offre la possibilité aux jeunes de 16 à 18 ans, à chaque période de congés scolaires, de participer à une mission « Argent de poche ».

L'objectif est de faire découvrir aux plus jeunes l'univers et les réalités du monde du travail, d'appréhender le fonctionnement de la collectivité, tout en percevant un peu d'argent de poche. Le principe est simple : le jeune travaille une matinée en équipe sur différentes missions d'intérêt général (entretien des cimetières, petites interventions dans les écoles, petits travaux de peinture dans les bâtiments communaux...) et en échange, une rémunération lui est octroyée (15 € la matinée).

Facile à retenir : les missions se déroulent chaque 1er mercredi des vacances scolaires.

Agenda : les deux prochaines missions « Argent de poche » auront lieu les 12 juillet 2023 et 30 août 2023. Pensez à vous inscrire auprès de William au 07 57 10 71 80, par mail : anim.pleslin.trigavou@orange.fr ou à l'accueil de la mairie.

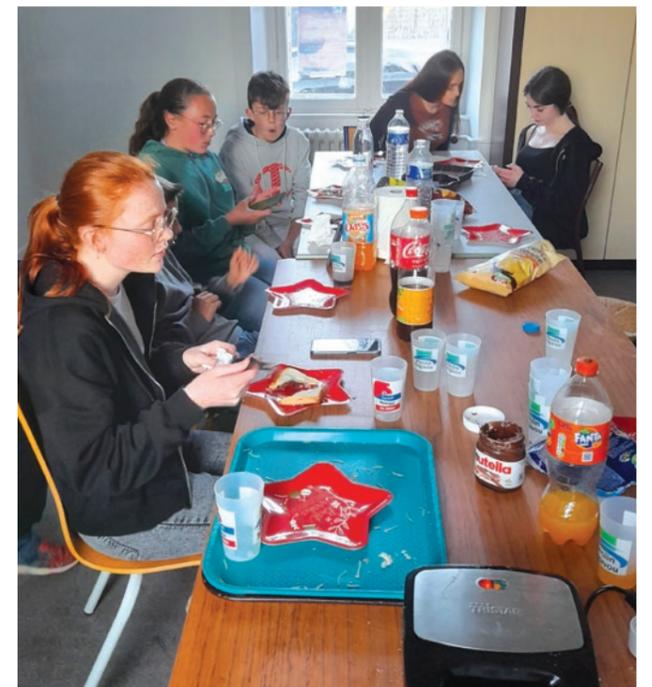


Vacances de printemps : le plein de contents !

Du 17 au 21 avril, le service jeunesse de la commune a proposé son programme d'activités à destination des jeunes de Pleslin Trigavou. Au menu, nos ados ont pu :

- Se dépenser à la patinoire de Rennes ; à Aquamalo et au Pump-Track de Saint-Helen
- Se régaler avec des brownies préparés par leurs soins
- Faire marcher leurs cellules grises lors d'un escape game !

Sur toute la semaine, 21 participants se sont inscrits, filles et garçons, motivés et heureux de se retrouver pour partager ces activités.



Pour rappel, le local jeunes situé 13, rue Léon-Pépin, est ouvert aux jeunes à partir de 11 ans le mercredi de 14 h à 18 h et le vendredi soir de 18 h 30 à 20 h 30. L'accueil est libre et sans pré-inscription autour de jeux de société, baby foot, ping-pong ... William l'animateur les y attend. Il reste à l'écoute des propositions d'activités ainsi que des projets qu'il pourra soutenir et accompagner.

L'été en perspective

Du 17 au 21 juillet, un 2^e périple en vélo est prévu pour les jeunes, suite à celui organisé l'été dernier. 12 jeunes partiront en vélo sur les routes des Côtes-d'Armor. Ils seront accueillis au centre PEP de Plévenon deux nuits et camperont les deux autres avec William et deux accompagnateurs. Des efforts et du réconfort en perspective !

La nouveauté de ce camp vélo 2023 est l'implication des jeunes dans la conception et l'organisation de ce séjour. Lors de rencontres régulières, ils ont pu déterminer leur itinéraire, s'entendre sur l'activité de la journée dite de « repos » à mi-séjour et établir leurs menus.

Nul doute qu'ils vivront une nouvelle aventure riche de partage, de plaisir et de solidarité !

Avis aux jeunes de la commune : à vous de construire votre projet avec William qui se tient à votre disposition, que ce soit pour les vacances, les loisirs ou encore les actions citoyennes... Pour les autres semaines du mois de juillet, le pré-programme des activités laisse une fois de plus entrevoir de bons moments.



Le conseil municipal des jeunes

Lors de la semaine européenne de réduction des déchets, les jeunes conseillers municipaux ont organisé la friperie éphémère évoquée dans les pages du dernier bulletin municipal. Le CMJ, à l'unanimité, avait décidé de reverser la recette à une association investie dans la protection de la nature. Alors que deux associations locales ont été identifiées, le vote n'a pu déterminer laquelle serait bénéficiaire. Aussi les jeunes ont-ils décidé de « couper la poire en deux » et de subventionner Bretagne vivante (<https://www.bretagne-vivante.org/organisateur/antenne-de-rance-emeraude/>) et VivArmor Nature (<https://www.vivarmor.fr/>) à part égale.

Un chèque de 250 € a donc été remis à chacune des associations. Vincent Bouche a précisé que, pour une association comme la sienne, c'est une somme conséquente. En effet, une lunette pour observer les oiseaux coûte entre 400 € et 700 €. Ce don va permettre de compléter ou de renouveler le matériel. Il a remercié le CMJ au nom des deux associations, qui sont en contact régulier. Toutes et tous auront eu une pensée envers le correspondant de VivArmor Nature en convalescence subite et subie.

Lors du dernier CMJ plénier, Vincent Bouche, représentant de l'antenne de Saint-Malo de Bretagne vivante, en charge des réserves dont celle de l'île de Cézembre, était présent. Ce passionné d'oiseaux et de chauves-souris, notamment, a captivé l'assemblée, intarissable sur la nécessité de préserver la biodiversité. Souvenons-nous qu'à leur prise de fonction, les jeunes conseillers s'étaient trouvés comme point commun l'intérêt pour l'écologie. L'occasion d'apprendre encore, d'échanger et de se projeter vers de nouvelles actions telles que le comptage d'oiseaux, la confection de haies sèches, la préparation d'une nuit de la chauve-souris pour découvrir le monde secret des chiroptères ou de préparer une fête de la Nature... Chacun ayant retenu que le jardin est la première ressource d'action en faveur de la biodiversité. Pour preuve, les jardins de France représentent quatre fois la surface des réserves naturelles !

On ne peut que féliciter nos jeunes de leur engagement citoyen : le collectif est fructueux car ensemble on est plus fort !



Après la mobilisation importante pour assurer l'organisation et le déroulement de la friperie du CMJ 2, la trêve estivale est bien méritée. L'équipe se remettra au service de nouveaux projets dès la rentrée.

PHOTO INSOLITE

Un alignement parfait !

Il aura fallu du temps, de la patience mais aussi un petit peu de chance pour que Didier Felin immortalise ce moment inédit. Un cliché qui a participé au concours photo organisé par le Triplex, Pleslin Trigavou dans le détail, et qui méritait bien d'être aussi mis à l'honneur dans cette rubrique photo insolite.

Si vous aussi vous avez des photos insolites prises sur la commune, n'hésitez pas à les envoyer sous format .jpg à ; sylvie.mairiepleslin@gmail.com, en précisant le lieu du cliché, voire des conditions de prise de vue. C'est à vous d'œuvrer !



PROGRAMME JEUNESSE ÉTÉ 2023

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
DU 10 AU 13 JUILLET	SURF SAINT LUNAIRE	ATELIER TATOUAGE ÉPHÉMÈRE	JOURNÉE PLAGE À VÉLO	ACROBRANCHE FORT ST PÈRE	FÉRIÉ
DU 24 AU 28 JUILLET	SURF SAINT LUNAIRE	SOIRÉE BURGER CINÉ	JOURNÉE VÉLO PUMPTRACK ST HELEN	SORTIE AQUAMALO	COURSE AU TRÉSOR
DU 31 JUILLET AU 04 AOÛT	RANDO PADDLE	ATELIER CUSTOMISATION VÊTEMENTS	JOURNÉE PLAGE À VÉLO	TOURNOIS DE FOOT BARBECUE	SORTIE PARC ANGE MICHEL



Infos et inscriptions :
Tel: 07.57.10.71.80 ou 02.96.27.80.03
Mail : anim.pleslin.trigavou@orange.fr
www.pleslin-trigavou.fr

[anim_pleslin_trigavou](https://www.instagram.com/anim_pleslin_trigavou) Mairie de Pleslin Trigavou



RENTREE SCOLAIRE 2023 Inscriptions

ÉCOLES PUBLIQUES

1^{er} temps : Inscription à la mairie ou à la mairie annexe (Trigavou)

2^e temps : Admission auprès de la directrice de l'école concernée.

• Ecole Georges Hervé : Madame Ruellan, directrice, tél. 02 96 27 85 38

• Ecole Charles Josselin : Madame Mamdouh, directrice, tél. 02 96 27 83 47

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

S'adresser directement à Madame Josse, chef d'établissement, tél : 02 96 27 81 83

TRANSPORTS SCOLAIRES INSCRIPTION EN LIGNE

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'inscription aux transports scolaires sur le réseau régional BreizhGo est ouverte depuis fin mai pour les collégiens et les lycéens. Cette inscription se déroule en ligne sur le site breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires. La date limite d'inscription est fixée au 17 juillet 2023. Après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée.

Afin de répondre aux interrogations des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site www.BreizhGo.bzh une FAQ. Les familles peuvent également contacter la centrale d'appel Breizhgo au 02 99 300 300, du lundi au samedi de 8 h à 20 h. Les familles paieront pour l'ensemble de l'année scolaire 120 € pour les 1^{er} et 2^e enfants puis 50 € pour le 3^e. La gratuité s'appliquera à partir du 4^e enfant.

École Charles-Josselin Sorties scolaires tous azimuts

Au mois d'avril, les élèves de l'école se sont rendus à la médiathèque Le Triplex pour visiter l'exposition de l'artiste Alain Burban : Vivaces.

Les classes de maternelle y sont allées en car, ceux de l'élémentaire à pied.

Dès le retour de vacances, les élèves du CP au CM2 sont allés à Rennes pour une visite au Musée des Beaux-arts et aux Champs libres. Le matin, visite guidée de la collection égyptienne pour la classe de CP/CE1/CE2, sur le thème de l'art à travers les siècles pour la classe de CE2/CM1/CM2. L'après-midi visite du planétarium pour tous.

Les élèves de maternelle sont allés au Musée à Rennes le 13 juin pour des visites guidées intitulées « Formes et matières » pour les PS/MS et « Émotions en couleurs » pour les MS/GS. L'après-midi visite libre.

Cette dernière période scolaire a vu le jardin du groupe scolaire prendre une ampleur nouvelle, avec les travaux effectués par le personnel municipal. Les récupérateurs d'eau de pluie ont été changés pour une plus grande capacité en prévision de l'été, un abri de jardin a été construit pour y stocker les outils et des bacs ont été ajoutés pendant les vacances. Les élèves ont pu démarrer les plantations dès le mois de mars, avec les pommes



de terre, petits pois et fèves. Ils vont pouvoir envoyer des photos et des courriers à leurs camarades de Tialla, au Burkina Faso. Au mois de mai, une réunion avec les parents a été organisée par les enseignantes de l'élémentaire pour présenter leur projet de classe de mer, qui aura lieu en septembre prochain, au centre d'hébergement de Lancieux pendant trois jours.

Enfin, cette année, la fête de l'école a été organisée par l'APE. Les élèves ont présenté un chant choral et une chorégraphie. Une visite guidée des jardins a été proposée aux parents, par les élèves.

À la rentrée de septembre, toute l'équipe aura le plaisir de vous retrouver avec l'ouverture d'une cinquième classe.

École Georges-Hervé Une année scolaire riche en projets se termine

De belles rencontres tout au long de cette année

Après la venue avec Sacha Daunar, skipper de la route du Rhum, les contacts sont restés avec nos élèves de cycle 3. Sacha est venue participer à une journée de la classe de voile des CM1 CM2.

Les élèves de GS aux CM2 ont participé à des journées « classe de ville » organisées par La ligue de l'enseignement à Rennes. Ils ont ainsi participé à des jeux de piste à la découverte du street-art. Certains ont participé à des ateliers de Hip Hop, à des ateliers mosaïque sur les traces de Odorico et aussi à des productions « Récup'Art ».

A la suite de ces projets et dans la lignée du projet d'aménagement des cours de l'école, nous avons lancé un projet Graf avec le graffeur Stratoster.

Les thèmes des réalisations ont naturellement repris les thèmes travaillés depuis le début de l'année : « Mer Ville et Campagne ». Les enfants de l'école ont travaillé sur les trois sujets dans les classes et au retour des congés de printemps, Stratoster a proposé le transfert d'une sélection des dessins des enfants.

Les élèves de la moyenne section au CP ont réalisé les fonds en période 1 « pinceaux et rouleaux ».

Les élèves de CE1 au CM2 se sont ensuite initiés à la peinture à la bombe.

Deux semaines de projet qui ont mobilisé toute l'équipe, tous les élèves et des parents bénévoles pour la gestion des groupes. Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves et la mairie qui nous ont suivi sur ce projet.

Pour cette fin d'année, les petits et les moyens se sont rendus à « la combe aux ânes » pour découvrir la vie des animaux de la ferme et participer à la journée de la tonte des moutons. La fête de l'école s'est déroulée cette année sur le stade P. Vétier.

« Les Arts s'invitent à l'école » moment convivial autour des productions réalisées tout au long de l'année.

Toute l'équipe souhaite remercier Edwige Marie présidente de l'Association des Parents d'Elèves qui quittera la présidence de l'association en fin d'année, sa petite dernière partant vers le collège. De nombreuses années de collaboration qui ont bénéficié à tous les élèves !



École Saint-Joseph Une fin d'année pleine de découvertes

En cette fin d'année, l'école Saint-Joseph compte 119 élèves répartis de la TPS au CM2. Les inscriptions pour la rentrée prochaine se font en fonction des places disponibles, par entretiens individuels avec présentation de notre structure, visite de l'école et rencontre des enseignants. Prendre contact avec le chef d'établissement au 02 96 27 81 83 ou par mail saintjopleslin@wanadoo.fr pour toutes demandes de renseignements.

Depuis début avril, l'ensemble des classes bénéficient de la venue de Catherine Glatigny, dumiste au kiosque de Dinan. Les élèves explorent les musiques du monde en lien avec le thème de l'année.

Les élèves ont vécu un spectacle pour ponctuer leur période sur l'Afrique avec l'adaptation du livre « Yakouba ». Entre les danses, les mimes, les chants et les créations poétiques, une belle cohésion entre les classes a permis un beau spectacle, sur la pelouse, face aux parents enjoués.

La classe de CP/CE1 a découvert le milieu marin lors de leur excursion aux Ebihens en cette fin d'année. Les élèves oeuvrent depuis l'arrivée du printemps dans leur jardin et partageront leurs plantations avec une école du secteur.

Les classes de maternelle se sont rendues au zoo de Cham-

prepus fin juin pour y rencontrer les différents animaux qu'ils ont pu découvrir lors des lectures et découvertes sur le tour du monde de leur mascotte « petit loup ».

Quant aux CE2 et CM, ils ont séjourné quelques jours fin mai à Blois afin d'y visiter des châteaux comme Chambord ou Cheverny mais aussi le zoo de Beauval. Un voyage scolaire qui a ponctué la fin de l'année grâce aux bénéfices de l'APEL et d'une participation de la municipalité.

L'APEL a pu cette année mettre en place des actions afin de récolter des fonds pour financer ces sorties. Entre les ventes, le vide grenier qui a eu lieu le dimanche 2 avril, les membres de l'association se sont investis et ont été ravis des bénéfices récoltés. La kermesse de l'école aura lieu le dimanche 2 juillet avec les spectacles des enfants, des stands pour petits et grands et une restauration sur place. Cette fête, tant attendue par tous, ponctuera notre année 2022/2023.

Dans la continuité de l'été dernier, de nouveaux travaux sont planifiés dans une classe afin de l'agrandir et de lui apporter plus de confort.



LA MAIRIE RECRUTE

La Mairie recherche une à deux personnes de la commune intéressées par des :

- Missions ponctuelles de remplacement dans le service périscolaire (ménage, cantine, garderie) en fonction des besoins.
- Missions régulières sur l'année scolaire pour l'accompagnement des enfants sur le temps de cantine les lundis, mardis, jeudis, et vendredis midi. Merci d'adresser vos CV et candidatures à la mairie.

La Maison paroissiale de Ploubalay reçoit les maires

La paroisse de Ploubalay, qui regroupe les communes de Lancieux, Langrolay-sur-Rance, Pleslin Trigavou, Saint-Jacut-de-la-Mer, Trémereuc, Beaussais-sur-Mer (Trégon, Plessix-Balissou et Ploubalay) a reçu mercredi 1^{er} mars, au sein des locaux de sa maison paroissiale, les maires de son territoire avec la présence de Mgr Denis Moutel, évêque du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier.

Cette rencontre conviviale a permis à Mgr Moutel, au Père Olivier Gravouille, curé de la paroisse, au père Johan Visser, vicaire, avec les paroissiens représentant les divers clochers, de mieux faire connaissance avec les élus et partager sur la vie du territoire. « Chacun dans son domaine, nous prenons soin du vivre-ensemble de tous les habitants. »

La paroisse a présenté ses réalisations récentes et ses projets à l'égard des familles nouvelles arrivantes, des enfants (aide aux devoirs, patronage, catéchisme), des jeunes professionnels, de l'accompagnement des familles (deuils...). De nombreux paroissiens participent à la vie locale des associations sociales ou culturelles. Le bon accueil des nombreux saisonniers est un enjeu que nous partageons avec les différentes communes. Les 9 églises de la paroisse sont ouvertes quotidiennement pour des visites individuelles et pour le culte.



ADSCE Forum bucco-dentaire

L'ADSCE, Association d'aide et de soins à domicile intervenant sur Matignon, Plancoët, Pleslin Trigavou, La Richardais et Saint-Malo organisait un forum à destination des personnes âgées et de leurs aidants sur l'alimentation et l'hygiène bucco-dentaire. Lors de cet après-midi, le Docteur Mahot chirurgien-dentiste (Président de l'ADSCE) et Madame Morin, diététicienne ont sensibilisé les participants sur l'alimentation tout en gardant la notion de plaisir et sur l'hygiène et la veille des dents.

Carinne Boulvais et Nathalie Guguen en charge de l'organisation de ce forum ont précisé : « Nous avons réuni 35 personnes que les auxiliaires de vie sont allés chercher à leur domicile afin de leur permettre de profiter de cet après-midi. Le goûter préparé avec soin par les auxiliaires de vie, a enchanté les personnes présentes très en demande d'un nouvel événement, permettant de sortir de chez elles ».



GROSSESSE, NAISSANCE, MALADIE, SÉPARATION OU AUTRE ÉVÈNEMENT FAMILIAL ?

L'ADMR des Côtes d'Armor vous aide à entretenir votre logement et vous soutient auprès de vos enfants.

Interventions à domicile avec une aide financière de la CAF ou de la MSA





pour tous, toute la vie, partout

02.96.61.93.61 admr22.org

Une belle fête du bad' à la salle omnisports

Le tournoi annuel du Badminton Club a retrouvé sa forme d'origine, c'est-à-dire deux compétitions loisirs, en double-hommes et doubles-dames. Au total, une trentaine de paires se sont affrontées dans un esprit amical et avec fair-play. Des joueurs du club bien sûr, mais aussi de Quévert, Lanvallay, Pluduno, Pleurtuit, Saint-Samson-sur-Rance, Pleurtuit, Saint-Malo et Baguer-Morvan.

Le matin, ce sont 38 enfants de 8 à 15 ans, répartis en quatre catégories, qui ont pu jouer sur les sept terrains. Parmi eux, des jeunes badistes de Pleslin Trigavou qui s'entraînent chaque mardi sous la houlette de William Devaux, l'animateur municipal.

Particularité très appréciée, tous les participants, adultes ou jeunes, ont reçu un lot, grâce aux contributions de nombreux partenaires que le club remercie chaleureusement. De plus, la bonne santé financière du club a permis de rendre le tournoi cette année totalement gratuit, y compris



sur le stand de boissons et de gâteaux. Une urne était à disposition du public et a permis de récolter une centaine d'euros au profit du Téléthon.

À noter, aussi, que les adhérents arborent depuis cette année des maillots aux couleurs du club, maillots financés en partie grâce à nos généreux sponsors locaux : le bar restaurant La Lanterne, Les Jardins du Frémur et Menuiserie Chassé.

Séances jeunes les mardis de 17 h à 20 h, séances adultes les lundi et jeudi soir de 18 h à 20 h.

Contact : bad.pleslin.trigavou@gmail.com

Elisa Lemetayer : bon sang ne saurait mentir !

Fille de Damien Lemetayer, double champion d'Europe de boxe et de Sylvie Languille, pratiquante de hand, course à pied et triathlon, Elisa Lemetayer marche dans les pas de ses parents, et dans un domaine qu'elle ne pratique que depuis peu de temps : le cyclisme. Même si elle accompagnait souvent Damien sur les courses de vélo, ce n'est qu'en octobre 2019 qu'Elisa découvre le cyclisme, en effectuant une randonnée sur route de 56 km. Une 1^{ère} « j'ai adoré ! » sourit la jeune femme âgée de 25 ans. Elle achète son 1er vélo, signe au club de la Richardais « mais je n'ai pu commencer que six mois plus tard, Covid oblige... ». Qu'à cela ne tienne. La motivation est bel et bien là, « même si les gars du club m'attendaient souvent et me poussaient dans chaque bosse. J'ai beaucoup appris grâce à eux, ils étaient fiers d'avoir une jeune à leurs côtés ». En janvier 2021, on lui conseille de s'essayer aux courses. Elisa prend alors contact avec Christophe Rebillard, président du cyclo-club Plancoët, et effectue un stage avec eux « j'étais dans un petit groupe, je n'ai rien lâché ! ». La mentalité de la sportive est bien là, et elle poursuit son apprentissage de la course cycliste en prenant une 1^{re} licence, qu'elle renouvelle cette saison. « J'apprends toujours » souligne-t-elle. Un apprentissage



qui porte ses fruits, puisque Elisa est sélectionnée dans l'équipe Bretagne et court sur la classique et le grand prix du Morbihan, et participe également au tour de Bretagne. « Cinq étapes au programme, et une 39^e place au général, une expérience inoubliable, j'étais fière de porter les couleurs de notre belle région ». Pas le temps de se reposer puisque le lendemain de la dernière étape, Elisa enchaîne avec le championnat des Côtes-d'Armor « nous sommes parties à deux au bout de trois tours et avons fait la course toutes les deux. Je savais que j'avais le titre départemental en poche puisque ma concurrente était de la Roche-sur-Yon... » reconnaît Elisa, qui savoure le soutien sans faille de son entourage : ses parents bien sûr, mais aussi son entraîneur, son coach, « et les gars du club qui prennent soin de moi, même s'ils ne me font pas de cadeau pendant les entraînements » sourit-elle. Elle n'oublie pas pour autant son métier de maître-nageur et elle proposera cet été des cours de natation, individuels ou collectifs, pour les enfants à partir de 3 ans, ainsi que des cours d'aquagym à Trémereuc. Une sportive accomplie qui va continuer à apprendre « car la saison cycliste n'est pas finie ! » conclut-elle.

Contact au 07 83 08 42 07 ou par courriel lemetayerelisa@gmail.com

Yoga Pleslin, une association en mouvement



L'association existe depuis plus de 20 ans... Après deux années chaotiques, un besoin de bien-être et de « prendre soin de soi » s'est fait sentir.

L'année 2022/2023 a permis une reprise des cours de Yoga, sans contraintes sanitaires.

La forte demande au forum des associations de septembre 2022, nous a permis de maintenir deux cours par semaine (le mercredi 18 H 30/19 H 30 et le jeudi 18 H 45/19 H 45), avec nos deux professeurs, Patricia et Agathe.

La motivation et l'envie de chacun et chacune étant telle que nous envisageons d'ouvrir une 3^e tranche horaire dans la semaine, le lundi de 9 H 30 à 10 H 30, afin de permettre à tous de trouver le moment idéal de détente personnelle.

Cela permettrait aussi de répondre au besoin croissant des demandes, les groupes étant restreints (15 personnes).

La pratique en plein air se fait sentir aussi, l'harmonie du corps au coeur de la nature.

Notre commune, riche du site remarquable des Mégalithes, nous permet ainsi de se retrouver aux beaux jours, pour une pratique au coeur de la nature, un moment fort pour soi-même et pour le groupe !

Parce qu'association, c'est s'associer, c'est être ensemble, c'est partager, « Yoga Pleslin » permet ces moments de partage dans la bienveillance et le bien-être.

Nous contacter : Présidente : Nathalie millet
Mail: yogapleslin@yahoo.com

14 juillet : une double fête en vue !

Bon, bien sûr, le 14 juillet est notre fête nationale (on ne va pas vous faire un cours d'histoire...) mais ce 14 juillet 2023 aura une saveur particulière pour la commune de Pleslin Trigavou puisque cette année 2023 marque le 50^e anniversaire de la fusion des deux communes. Un demi-siècle qui valait bien une fête à part entière !

C'est par une randonnée, au départ de la salle omnisports à 15h que les festivités commenceront, car après la marche menée par les randonneurs du Frémur, le point de rassemblement sera au niveau du stade Pierre-Vétier, où un vin d'honneur sera offert aux présents vers 18h. A cette occasion, la médaille de la commune de Pleslin Trigavou sera notamment offerte à André Ohier, élu présent voilà 50 ans lors de la fusion. Quelques danses bretonnes avec le groupe local, de quoi se mettre en appétit pour le repas cochon grillé proposé par l'association Pleslin Trigavou en fêtes, avec des frites maison !

Après le repas, un autre temps fort est programmé, avec un concert de Gad Zukes, notre groupe local qui monte, qui monte... De l'ambiance assurée avant le clou de la journée : le traditionnel feu d'artifice pour clore ce 14 juillet pas comme les autres, alors... Réservez votre fin de journée et soirée !



Le calendrier des manifestations

Juillet

- **Vendredi 14** : Stade Pierre Vétier - Bal et feu d'artifice.
- **Lundi 24** : Entre le Triplex et le cimetière – Spectacle les renc'arts de Théâtre en Rance.

Août

- **Dimanche 27 août** : Stade Pierre Vétier – Handball Rance Frémur - Braderie.

Septembre

- **Vendredi 8** : Salle omnisports – Forum des associations.
- **Samedi 9** : Stade Pierre Vétier – Pleslin Trigavou en fêteS – Fête de la saucisse.
- **Samedi 17 et dimanche 18** : Journées Européennes du Patrimoine.
- **Samedi 30** : Salle des fêtes – Randonneurs du Frémur – Repas.

Octobre

- **Dimanche 8** : Salle omnisports – Cyclo Club Armor – Randonnée des châtaignes.
- **Dimanche 8** : Salle des fêtes – A.P.E Charles Josselin – Braderie puériculture.
- **Du vendredi 13 au dimanche 15** : CHN-POOL – Championnat des coupes de Bretagne
- **Dimanche 15** : Salle des fêtes - Repas des aînés.
- **Samedi 21** : Salle des fêtes – Association Boromo – Théâtre de la jeune compagnie.

Novembre

- **Mardi 7** : Salle des fêtes – FNACA – Assemblée Générale.
- **Samedi 11** : Monuments aux morts – Commémoration de l'Armistice 1918.
- **Vendredi 17** : Salle Lesaichot – Loisirs Amitiés – Beaujolais nouveau.
- **Dimanche 19** : Salle omnisports – Skol gouren – Tournoi poussins.
- **Jedi 23** : Salle des fêtes – Randonneurs du Frémur – Assemblée Générale.
- **Vendredi 24** : Salle Lesaichot – Cyclo Club d'Armor – Assemblée Générale.
- **Samedi 25** : Salle des fêtes – Spectacle humour Albert Meslay.

Décembre

- **Samedi 2** : Salle omnisports – Téléthon.
- **Samedi 17** : Salle des fêtes – Loisirs Amitiés – Assemblée Générale et Repas.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 8 septembre, de 17 h 30 à 19 h 30, dans la salle omnisports se déroulera le forum des associations ; ce rendez-vous de la rentrée est un temps fort du tissu associatif communal. Venez nombreux découvrir les diverses activités proposées par les bénévoles.



Ciel et Terre

A la salle Lesaichot, l'association Ciel et Terre a organisé sa première journée d'activités le 29 avril dernier, à l'occasion de la journée européenne de la solidarité intergénérationnelle : jeux géants, fabrication de pompons, atelier de couture et quizz d'antan autour d'un goûter.

Les bénévoles ont ainsi pu rencontrer de nouveaux partenaires locaux afin de développer des activités intergénérationnelles dans les foyers de vie, les écoles et en lien avec d'autres associations. L'équipe s'est agrandie avec de nouveaux bénévoles motivés et riches de nouveaux projets et idées.

Le montant des recettes va permettre l'organisation de prochaines animations pour tous les âges telles que :

- le 5 Juillet à 10 h à la salle Lesaichot : Brain-gym (activité physique pour développer la cognition et l'équilibre)

Notre objectif est de promouvoir des échanges, des rencontres et des partages entre jeunes et moins jeunes via différents événements et actions.

De 0 à 110 ans et + on vous attend !

Vous souhaitez aider les enfants à faire leurs devoirs ?

Contactez-nous au 06 95 13 23 39

ou par mail : ciel.et.terre.asso@gmail.com

Facebook : Ciel et Terre Association Pleslin

Hand'elire 2023

Dimanche 16 avril, le Handball Rance Frémur a organisé pour la 2e année consécutive sa grande journée Hand'Elire, une manifestation ouverte à tous.

Forte de ses 500 entrées, cette journée a de nouveau été un grand succès. En effet, après l'installation des structures gonflables dans la salle omnisports de Pleslin Trigavou, jeunes et moins jeunes ont pu s'amuser et en profiter tout au long de

la journée, en participant également à d'autres activités telles que les jeux en bois de la ludothèque de Plouër-sur-Rance ou encore des jeux de société proposés par l'association « Le corsaire ludique » de Saint-Malo.

La gestion de cette grande manifestation a été possible grâce à l'implication des bénévoles du club mais aussi des parents venus en renfort dès le samedi soir, et jusqu'au dimanche soir, sans oublier l'aide technique et matérielle de la municipalité permettant ainsi de passer une journée conviviale et festive qui a su ravir le public.

La 3e édition de cette manifestation est d'ores et déjà en préparation avec, on l'espère, quelques nouveautés pour attirer tous les publics et notamment les adolescents.

Un grand merci à tous les participants et à la mairie ayant permis que cette journée se déroule dans la bonne humeur. Rendez-vous l'année prochaine ! En attendant de vous retrouver sur les structures gonflables, venez rejoindre le club de Handball HBRF pour des moments sportifs et festifs quels que soient l'âge et le niveau, en compétition ou en loisir, ou juste pour aider, vous serez accueillis avec grand plaisir.



Frédéric Rouyre

vice-champion de France de point-fighting

Après une longue carrière de hockeyeur sur glace en semi-professionnel, voilà huit ans, Frédéric découvre le kickboxing, discipline pour laquelle il a un vrai coup de cœur. Inscrit au club de boxe américaine de Dinard, présidé par Pierre Turgot, également entraîneur, Frédéric s'entraîne deux fois par semaine, avec les 120 adhérents du club.

En début d'année, Frédéric est devenu champion de Bretagne de full-contact, se qualifiant pour les championnats de France de point-fighting au Tréport : dans la catégorie de moins de 74 kg, il a obtenu la médaille d'argent (vice-champion de France) et la médaille de bronze en full-contact.

Frédéric souligne : « J'ai beaucoup de chance d'appartenir au club « Boxe Américaine de Dinard », créé en 1984. Je remercie mes entraîneurs, Pierre Turgot, son fils Julien et Arnaud Bru (double champion de France de full-contact 2023). Le kickboxing (ou full-contact) est une discipline qui requiert de la rigueur physique et mentale, une hygiène de vie irréprochable envers soi-même. Je venais d'un sport collectif, mais au sein du club de Dinard, j'ai intégré une vraie famille, soudée autour d'un sport qui permet de canaliser ses énergies et ses réflexes,

où le respect de l'adversaire est maître-mot, et qui procure un véritable apaisement ».

Félicitations à Frédéric pour sa persévérance dans cette difficile discipline qu'est la boxe, sur les traces de Damien Lemétayer, champion d'Europe de la discipline, en 1998.



La pétanque de l'Orme Pleslin Trigavou

Fort de ses 47 licenciés et de quelques adhérents, le club de pétanque local est en pleine évolution. Il dispose de 26 terrains de plein air situés près des terrains de tennis, composés de revêtements variés ainsi que huit terrains couverts mis à notre disposition par la municipalité pour nos entraînements et compétitions diverses.

Affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP), le club est représenté sur diverses compétitions départementales et nationales.

Il participe aussi au championnat de France et est actuellement toujours qualifié après deux tours victorieux.



Le 14 mai, le club a obtenu sa participation au championnat de France tripléte promotion qui se déroulera à Flamanville les samedi 8 et dimanche 9 juillet 2023. Le club représentera les Côtes-d'Armor grâce à la victoire de la famille Leclerc Jacques, Florian et Samuel.

Alors si vous aussi êtes intéressés par la découverte de la pétanque, sous forme loisir ou compétition, le club vous accueille les lundis, mercredis et vendredis de 14 h 00 à 18 h 30 au boulo-drome couvert ou en plein air suivant la saison et les conditions météo.

Des concours divers, et pour les licenciés championnats le mardi pour les vétérans (+ de 60 ans) et le dimanche pour les catégories seniors.

Le club a organisé le samedi 24 juin son concours départemental annuel (Challenge René Loquen) avec 64 équipes en triplétes jeunes, adultes, ou vétérans, féminines.

Venez nous rejoindre et découvrir ce jeu passionnant et convivial.

Renseignements :
Cyril Hebert 06 20 15 28 32
Lithard Eric 06 70 93 38 74
Pellerin Serge 06 81 35 23 19

Les trophées des sports retrouvent ses champions

Après deux années blanches en raison de la pandémie de COVID, cette année nous avons à nouveau honoré le monde du sport communal, et plus particulièrement ceux qui se sont distingués en 2022. L'origine des trophées des sports remonte à 1997, à l'initiative de Christian Chaboussant, et depuis, chaque année, nous honorons nos champions communaux, ainsi que l'engagement des clubs et bénévoles. Cette année, les trophées des sports ont récompensé trois activités sportives : équitation, gouden et football :

Le gouden : les poussins du Skol Gouden ont décroché à domicile pour la 2^e année consécutive le titre de champions des Côtes-d'Armor.

L'équitation : Rose Duvilla-Cohuet, l'arrière-petite-fille d'Alfred Cohuet, maire de Trigavou sous le mandat duquel s'est réalisée la fusion entre Pleslin et Trigavou voilà cinquante ans (1973), a été récompensée pour son titre de championne de France d'équitation par équipe, en saut d'obstacles.

Le football : l'équipe sénior du FC Beausais Rance Frémur a également reçu un

trophée pour sa place de finaliste à la coupe du département. A cette occasion, le Maire a souligné : « Le sport occupe une place de choix dans la commune, qui s'est dotée d'un complexe sportif fréquenté par environ 500 athlètes chaque semaine, de trois terrains de sports, d'un terrain multisports, d'un terrain de pétanque couvert, d'un pas de tir pour archers, d'un anneau cycliste fermé et sécurisé, d'un important réseau de chemins de randonnées, d'une voie verte... Autant d'équipements qui permettent la pratique de nombreuses activités intergénérationnelles, renforçant ainsi le lien social et permettant aux jeunes d'appréhender les valeurs essentielles ».



Les footballeuses U13 du F.C. Beausais R.F. en finale régionale.

Nos jeunes footballeuses ont participé à la finale régionale de futsal à Auray contre sept autres équipes : Stade Rennais, EA Guingamp, Stade Brestois, Vannes....

Pour arriver à ce niveau, elles ont dû batailler trois tours préliminaires, finissant vice-championnes des Côtes-d'Armor, battues de justesse par EA Guingamp.

A Auray, dans une ambiance conviviale, l'équipe a terminé 7^e des huit équipes qualifiées. Leur classement est donc à la septième place des 290 équipes engagées au début de la compétition.

Les supporters, quant à eux, ont remporté le fan's trophy, c'est-à-dire les meilleurs supporters du tournoi, il faut dire qu'ils étaient nombreux et bruyants.

Sébastien Réaud, souligne : « Je suis personnellement bluffé par l'exceptionnel parcours de nos jeunes footballeuses, car elles ne pratiquent le football que depuis trois ans, et c'est leur



Le fan's trophy

première année de compétition en futsal. Elles sont bosseuses à l'entraînement et attentives aux consignes. J'invite les jeunes filles souhaitant pratiquer le football à nous rejoindre (contact : 07 61 66 11 85) ».

Félicitations à nos jeunes footballeuses, au club et à ses nombreux bénévoles.



Debout de gauche à droite : Sébastien Réaud (responsable des jeunes), Lou Réaud, Tiphany Marcadet, Enais Chevalier, Franck Lévêque (entraîneur). Assises de gauche à droite : Daphné Lévêque, Chloé Vacher, Célia Le Coz, Agathe Savary.

Thomas Duros sacré champion de Bretagne de tir à l'arc classique

A Acigné, Thomas est devenu champion de Bretagne de tir à l'arc classique en salle à 18 mètres. Il est le président du club les Archers du Frémur depuis quelques années, un club qui se compose de 60 licenciés, dont 22 archers de moins de 18 ans.

Thomas souligne : « Les archers du Frémur ont terminé leur saison en salle de la plus belle des manières. En effet, après plusieurs concours sélectifs, nous avons eu notre premier grand rendez-vous aux championnats départementaux arc classique organisés à Dinan, où le club a obtenu six podiums : Charlie Guibert (U 15), champion ; Charlotte Duval (U 18), vice-championne ; Gladys Le Duc (U 15) troisième ; Thierry Guguen (senior), champion ; Thomas Duros (senior), vice-champion. Et l'équipe de trois adultes hommes composée de Thomas Duros, Thierry Guguen et Nicolas Rouault, sont champions. Nous félicitons les Archers du Frémur pour leurs résultats et leur engagement depuis de nombreuses années pour le sport sur notre commune.



Mobilités

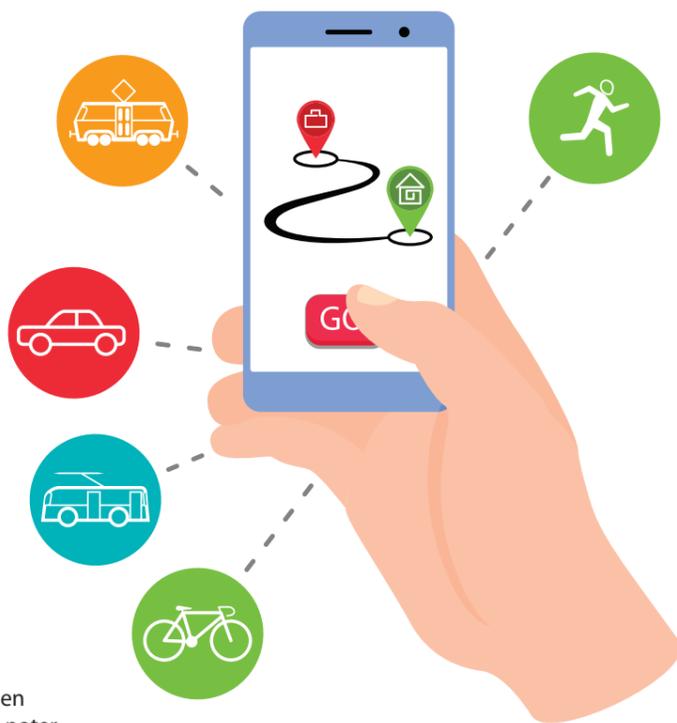
La mobilité en tant que défi écologique est au cœur des enjeux de territoires. L'on peut d'ailleurs évoquer les mobilités telles que nous nous sommes efforcés de les définir en commission en début de mandat.

La desserte de notre commune est inégale selon les espaces et l'on distingue les mobilités du quotidien des mobilités de loisirs.

Ce qui reste transversal est la nécessité de changer nos modes de déplacements. Ainsi faut-il agir sur le comportement en sensibilisant, améliorant l'organisation, promouvant l'existant et recensant les besoins, notamment.

Dans ce contexte, promouvoir les mobilités durables est essentiel. Ainsi, le développement des mobilités actives (vélo, marche), des transports collectifs en site propre, de la mobilité électrique et des usages partagés de l'automobile (covoiturage, autopartage) sont autant d'illustrations d'une volonté forte de l'État de favoriser une mobilité et des transports durables pour l'avenir. Notre commune, à l'instar de Dinan agglomération et de la Région, s'inscrit dans cette volonté.

Cet article loin d'être exhaustif tente d'éclairer les différentes possibilités de se déplacer sur notre commune et vers les villes importantes en montrant la possibilité de pratiquer un déplacement multimodal. A noter que selon le moyen de transport, la compétence revient soit au Conseil régional, soit à Dinan Agglomération, soit à la commune.



À pied

- Les voies douces de la commune seront traitées dans le prochain bulletin municipal.
- La liaison douce entre nos deux bourgs favorise les échanges entre ces deux lieux.
- La voie verte
- Les sentiers pédestres



À vélo

Au niveau de la politique publique, le plan vélo marche 2023-2027 en date du 5 mai dernier fixe trois axes d'actions : former au vélo dès le plus jeune âge, faire du vélo une alternative aux autres transports, développer une filière économique et industrielle du vélo.

Ainsi, à Pleslin Trigavou, l'animateur sport/jeunesse propose un cycle d'initiation aux élèves des trois écoles. Les pistes cyclables de la commune font l'objet d'améliorations régulières en parallèle avec la restructuration des centres bourgs, comme prévu rue Lesaichot prochainement.

La piste cyclable permet d'atteindre Plouër en toute sécurité. Le plan vélo communautaire met en évidence une boucle à usage touristique et des liaisons secondaires vers Plouër-sur-Rance, Langrolay-sur-Rance et Saint-Samson-sur-Rance.

La vélomaritime aussi nommée Eurovélo4 est une véloroute continue de bout en bout de Roscoff à Dunkerque et traverse notre commune. L'occasion de se rendre à la plage en famille et en totale sécurité.



En transports en commun

BREIZHGO

Depuis votre commune, profitez des avantages qu'offre le transport en commun :

+ écologique : jusqu'à 3 fois moins de CO2 rejeté par an
+ économique : réalisez jusqu'à 1 300 € d'économie par an – anxiogène, + serein, + confortable, + sécurisant... laissez-vous conduire et profitez !

La commune de Pleslin Trigavou est desservie par la ligne 7 Dinard-Dinan-Rennes et par la ligne 12 Dinan Saint-Jacut.

BREIZHGO SCOLAIRE

100 000 élèves sont transportés sur le réseau. Attention, la date limite d'inscription est fixée au 17/07/2023 et se fait par voie dématérialisée. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 € sera appliquée. La sectorisation des transports scolaires permet d'organiser le transport scolaire en Bretagne vers les établissements d'enseignement général et technologique : de notre commune vers les collèges de Plouër et vers les lycées de Dinan et lycée hôtelier de Dinard.

BREIZHGO SOLIDAIRE

Un tarif à destination de certains publics en situation difficile (TER et cars interurbains, ainsi que liaisons maritimes vers 7 îles).

Sont bénéficiaires : les allocataires AAH, RSA, ...

DINAMO !

Le réseau de bus DINAMO circule du lundi au samedi de 7 heures à 20 heures. Ses cinq lignes vous transportent des centres des communes de Dinan-Léhon, Taden, Quévert, Lanvallay et Trélivan à la Gare SNCF de Dinan, aux services publics, centres commerciaux, zones d'activités et résidentielles ... le tout en accès gratuit ! Un moyen pratique, économique et écologique de vous déplacer. Pour les habitants de la commune, il est possible de se rendre à vélo ou en voiture à Taden (aire de covoiturage ou parking supermarché) pour continuer à se déplacer dans Dinan en Dinamo !



Dinan Lamballe (correspondance Rennes) Saint-Brieuc Guingamp (correspondance Paimpol ou Carhaix) Plouaret (correspondance Lannion) Morlaix (correspondance Roscoff ou Brest) Dinan Dol (correspondance Saint-Malo ou Rennes) et vers la Normandie.



Mobilité multimodale

UN SERVICE FACILITANT LES CORRESPONDANCES ET L'INTERMODALITÉ

Le pôle Gare SNCF/Déroyer permet des correspondances facilitées entre les lignes du réseau, ainsi qu'avec les TER et cars Breizhgo ! Afin de faciliter l'intermodalité, le réseau DINAMO est connecté à différentes aires de covoiturage et parkings, une bonne occasion de se laisser transporter en bus ! Vous pouvez aussi stationner votre vélo en toute sécurité grâce aux box vélos connectés aux lignes du réseau.



VÉLO + TRAIN, VÉLO + CAR : COMMENT ÇA MARCHE ?

Tous les trains TER BreizhGo acceptent les vélos dans la limite des emplacements prévus à cet effet et sous la responsabilité des usagers. Certaines lignes de cars BreizhGo sont également équipées pour les vélos. Parfois une réservation est nécessaire.

KORRIGO, LA CARTE BRETONNE DES DÉPLACEMENTS ET DES SERVICES

KorriGo facilite l'utilisation des transports collectifs en Bretagne en proposant une carte unique utilisable sur 7 réseaux de transports, dont le réseau TER BreizhGo et les cars BreizhGo en Ille-et-Vilaine.



AVEC LA PRIME TRANSPORT EMPLOYEUR, BÉNÉFICIEZ DE -50% SUR VOTRE ABONNEMENT DOMICILE-TRAVAIL

Adieu les bouchons, bonjour les économies ! L'employeur (privé ou public) est tenu de prendre en charge la moitié du coût de l'abonnement aux transports en commun souscrit par ses salariés pour leurs trajets domicile-travail. Ces abonnements peuvent être annuels, mensuels, multimodaux...

La prise en charge s'effectue à hauteur de 50% du titre de transport sur la base d'un tarif de 2^e classe et du trajet le plus court. Pour bénéficier, une photocopie du justificatif d'achat devra être fournie à l'employeur. La participation de l'entreprise sous forme de prime transport doit ensuite apparaître sur la fiche de paie du salarié.

Les titres dont la période de validité est annuelle font l'objet d'une prise en charge répartie mensuellement pendant la période d'utilisation.

Pour plus d'infos :

Prime transport dans le secteur privé : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19846

Prime transport dans la fonction publique : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12163

Pour connaître les correspondances avec le TER et les réseaux de transports urbains, rendez-vous sur le calculateur d'itinéraire.

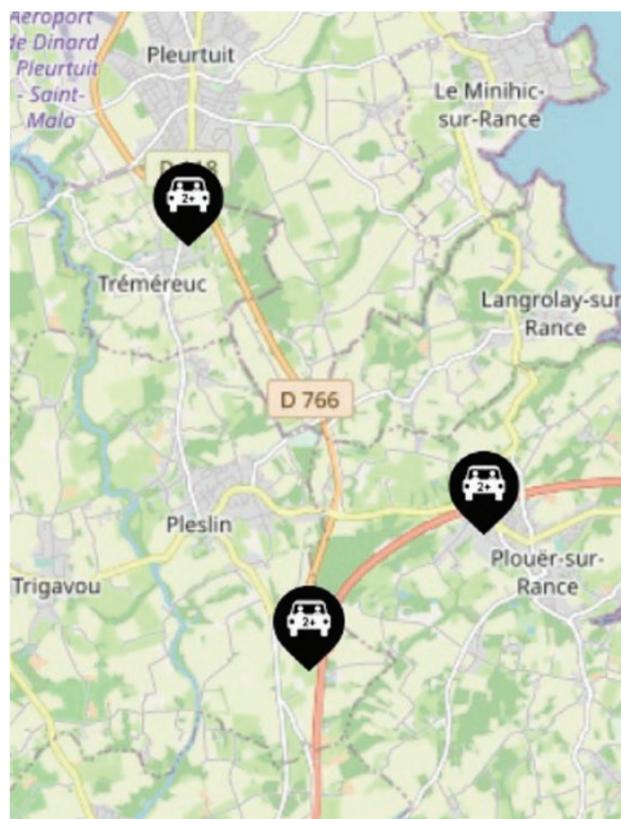
En covoiturage

Ouestgo, le service de covoiturage de proximité dans l'Ouest vise à développer le covoiturage de proximité sur l'ensemble du territoire breton et en Loire-Atlantique, au travers d'un nouveau service en ligne de mise en relation entre conducteurs et passagers.

La plateforme propose une palette de services pour répondre aux différents besoins de déplacements à l'échelle locale :

- Un service de mise en relation pour les trajets réguliers, comme les déplacements domicile-travail,
- Un service de mise en relation pour divers événements, comme les festivals,
- Une plateforme solidaire pour répondre aux problématiques d'accès à l'emploi et aux formations.

Notre commune possède sur son territoire une aire de covoiturage située au niveau la ZA de la Grignardais, aire réaménagée fin 2022. Elle dispose dorénavant de 19 places (dont 1 place PMR) et d'un box vélos sécurisé (2 emplacements).



Les aires de covoiturage avec leurs caractéristiques sont répertoriées sur le site internet de Dinan Agglomération : <https://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Transports-et-mobilites/Aires-de-covoiturage>

RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'EAU, C'EST PAS LA MER À BOIRE !



1
Se doter
d'équipements économes
en eau pour robinets
(mousseur/aérateur, mitigeur,
réducteur de débit...)



2
Opter
pour des équipements
économes en eau pour WC
(éco-sac, système double
poussoir...)



3
Préférer
les douches aux bains et
réduire la quantité d'eau
utilisée en limitant ses
douches à 3 minutes.



4
Ne pas laisser
couler l'eau sans raison.
Penser à la couper quand on
se lave les mains, quand on
se savonne...



5
Remplir
complètement son lave-
linge et son lave-vaisselle
pour les faire tourner à
plein.



6
Récupérer
le surplus d'eau (sans produit
chimique) de ses éviers/
douches et la réutiliser
pour arroser ses plantes
par exemple.



7
Installer
un récupérateur d'eau
de pluie pour arroser son
jardin ou pour ses usages
domestiques.



8
Repérer
les fuites d'eau
éventuelles chez soi et les
faire réparer rapidement.

Plus d'informations sur
www.dinan-agglomeration.fr

DINAN
AGGLOMÉRATION

Ce jour-là ! Le lundi 7 août 1944

Le 7 août 1944, est un grand jour dans l'Histoire de notre commune. Ce jour-là, les Pleslinois et Trigavouas sont libérés de l'Occupation nazie par les Américains.

Ce jour, tant attendu par la population, est la libération des deux communes par les Américains ; après 49 mois d'Occupation et de soumission, c'est la délivrance !

Depuis la veille, le 6 août, les Allemands ont définitivement quitté Pleslin et Trigavou pour se replier vers Pleurtuit et Ploubalay, et c'est tôt au matin du 7 août que nos Libérateurs arrivent à la Bigotière à Pleslin et la Rougerais à Trigavou, accueillis dans les heures qui suivent par une population en liesse.

Il faut dire, que depuis le 6 juillet 1940, jour de l'arrivée des nazis à Pleslin et Trigavou, la vie quotidienne, c'est la tragédie des soldats tués, le courage des Résistants, le sacrifice des civils, mais aussi le souci permanent du ravitaillement, le triomphe des ersatz et du « système D ». Pas drôle direz-vous ! Pourtant, en dépit de ces temps difficiles, la vie devait continuer...

Puis avec la Libération, arrivent des jours meilleurs, et la renaissance... Pourtant dans les mémoires, les stigmates de la guerre ont fait de lourds dégâts, en particulier le deuil pour de nombreuses familles, le bilan humain est à la hauteur du désastre, faisant quarante-quatre victimes : 12 marins, 11 marins de l'Etat, 8 soldats, 5 civils, 2 aviateurs, 1 prisonnier de guerre, 1 sous-marinier, 1 Américain et 3 Résistants, dont je vais vous raconter la cruelle destinée.

JULIEN LESAICHOT



Julien est né le 5 août 1923 à La Rouxière en Pleslin ; fils de Julien Lesaichot, marin-pêcheur et de Rosalie Cuquenèle.

Il est célibataire, et à 18 ans, s'engage pour cinq ans dans la marine Nationale, affecté matelot canonier au dépôt de Toulon.

Le 27 novembre 1942, il prend part au sabordage de la flotte française dans le

port de Toulon. Puis, Julien revient une année au domicile familial à La Rouxière. Mais il veut continuer le combat contre les envahisseurs nazis, et décide de rejoindre les Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) dans le maquis du Vercors.

Le 22 juillet 1944, Julien est dans un groupe de sept Résistants, ayant pour mission d'empêcher les Allemands d'atteindre le plateau par les entiers venant de Corrençon en Isère (aujourd'hui : Corrençon-en-Vercors). Le petit groupe de Résistants est venu de Romans et Bourg-de-Péage, et se camoufle en embuscade au Pas-de-la-Balme.

La nuit passe, le 22 juillet 1944 au matin, les Allemands arrivent et une fusillade s'engage. Un camarade de Julien, Marcel

Vachon, 21 ans, est tué sur le coup au milieu du sentier. Julien, absent au moment de l'escarmouche, parti à la recherche de nourriture avec le pourvoyeur du groupe, Xavier Robby, 21 ans, est arrêté dans les bois ; Julien réussit à s'échapper, Xavier Robby est capturé et remonté au Pas-de-Baume, où il est exécuté. Un autre membre du groupe, Ernest Besson, 39 ans, est repris par les Allemands et aussitôt fusillé à l'entrée de Pas-de-Balme. Robert Sauvan, 19 ans, voulant secourir ses camarades, est grièvement blessé près du poste de guet, sauvagement achevé par l'ennemi, il est jeté en bas de la falaise avec les autres corps. Les deux survivants en fuite, atteignent les lacets du sentier et s'abritent dans une faille où ils passent la nuit debout. Un épais brouillard matinal, leur permet de reprendre la descente et de rejoindre Romans.

Pendant ce temps, Julien Lesaichot qui a réussi à s'échapper est repris par les Allemands, enchaîné et torturé pendant 48 heures à la mairie de Corrençon. Le 23 juillet 1944, vers huit heures du matin, il est retrouvé mort au lieu-dit Frier-du-Bois.

Julien Lesaichot, obtint la mention « Mort pour la France », et le titre de Déporté et Interné Résistant (D.I.R.). A titre posthume, il fut décoré de la médaille de la Résistance.

Aujourd'hui, depuis le 25 octobre 1944, le corps de Julien Lesaichot est inhumé dans la tombe familiale au vieux cimetière de Pleslin. Son nom est gravé sur le monument aux morts de Pleslin ; une rue et une salle communale portent son nom.

LÉON PÉPIN



Léon est né le 27 novembre 1924 à la Bitais en Pleslin ; fils de Léon Pépin, marin, mort dans le naufrage du « Notre-Dame du Châtelet » coulé le 15 mai 1941 par un sous-marin allemand et de Rosa Morel, veuve d'Augustin Pépin (frère de son mari), Mort pour la France, le 17 avril 1917 à Berry-le-Bac.

Le 20 mars 1940, Léon Pépin, âgé de 15 ans, embarque à Saint-Malo. Fin 1941 et 1942, il pêche sur les côtes mauritaniennes. Vers 1943, Léon creuse des puits dans la région de Donges ; les courriers envoyés à sa mère sont toujours affectueux, il y ajoute un brin d'humour et signe Tarzan.

Le 2 mars 1944, en compagnie de son beau-frère, Francis Leperf, il entre dans la Résistance, au groupe des Francs-Tireurs et Partisans Français (F.T.P.F.) de Saint-Malo, dirigé par le commandant Louis Pétri. Le 1er juin 1944, les deux beaux-frères rejoignent le maquis organisé par les Résistants de Fougères au moulin d'Everre à Saint-Marc-sur-Couesnon, et participent à quelques opérations contre l'Occupant. En cette fin de juillet 1944, la mission du groupe est de se tenir prêt à attaquer les miliciens en caserne à Fougères. Par infiltration, le maquis est repéré par un

agent du Groupe d'Action du Parti Populaire Français (G.A.P.P.F.), une organisation fasciste, collaboratrice du S.D. (Service de Sécurité de la SS).

Le 27 juillet 1944, vers 20 heures, une colonne allemande accompagnée de miliciens traverse les villages de la Giollais et du Rocher, et cerne le moulin d'Everre. A cet instant, treize Résistants se trouvent sur le site pour la soupe du soir ; surpris, dans la confusion chacun essaye de s'échapper ! Léon Pépin, dans sa fuite, s'aperçoit qu'il reste une femme et son bébé dans le moulin et revient sur ses pas pour tenter de l'aider et crie à son beau-frère, Francis Leperf « Allez Francis, sauve-toi ! » ; et fait diversion en criant « mort aux Boches ». Il est alors mortellement touché par un tir reçu dans le dos, et s'écroule près d'un arbre. Quatre autres Résistants sont tués, deux faits prisonniers, cinq cultivateurs des fermes voisines sont pris en otages et déportés, quant à Francis Leperf, il s'en sort miraculeusement dissimulé sous un pont de la rivière.

Léon Pépin, obtint la mention « Mort pour la France », et le titre de Déporté et Interné Résistant (D.I.R.). A titre posthume, il fut décoré de la médaille de la Résistance.

Aujourd'hui, le corps de Léon Pépin est inhumé dans la tombe familiale au vieux cimetière de Pleslin. Son nom est gravé sur le monument aux morts de Pleslin ; une rue communale porte son nom. Inauguré en 1950, un mémorial est élevé à l'emplacement du drame, en mémoire des Résistants tués et une croix est apposée sur l'arbre, là où fut tué Léon Pépin.

GUY JOURDAN



Guy est né le 26 mars 1915 à Saint-Lô ; fils d'Emile Jourdan, vétérinaire major pendant la Première Guerre mondiale (maire de Pleslin de 1944 à 1947) et de Marie-Thérèse Dutertre d'Arfeuille. Ses parents sont propriétaires du manoir de la Bigotière, où il passe une partie de sa jeunesse. Guy devient médecin ; il demeure à Paris, 5 rue Julien Lacroix dans le

20ème arrondissement, exerçant son métier à la Maison Maternelle de Saint-Maurice dans le Val-de-Marne.

Guy entre dans la Résistance aux Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.), avec les pseudonymes « Jouve » et « capitaine Janin », et devient rapidement adjoint du maquis d'Argonne.

Le 19 août 1944, Sainte-Menehould est une ville-étape d'une soixantaine de gestapistes français de la rue de la Pompe à Paris, se repliant vers l'Allemagne. Ils réquisitionnent une partie du collège Chanzy, où en quelques jours ils internent et torturent une trentaine de Résistants ; Guy est blessé à une épaule par un milicien, et amené au collège.

Le 27 août 1944, Guy Jourdan est martyrisé durant de longues heures par les miliciens, puis conduit dans un bois au lieu-dit La Présidence, achevé d'une balle de revolver dans la nuque, enterré sommairement par les brutes. Son corps sera retrouvé et reconnu par quelques habitants, ses membres sont brisés, et il porte une grosse plaie à la cuisse.

Guy Jourdan, obtint la mention « Mort pour la France », et le titre de Déporté et Interné Résistant (D.I.R.). A titre posthume, il fut décoré de la médaille de la Résistance.

Aujourd'hui, depuis le 4 septembre 1948, Guy Jourdan est inhu-

mé au cimetière de Dinan, près de la tombe de sa mère. Une stèle érigée à Rarécourt (Meuse) porte son nom, et gravé sur le monument aux morts de Pleslin ; une place de notre commune porte également son nom. Une plaque commémorative est apposée au manoir privé de La Bigotière, là où il vécut quelques années de sa jeunesse.

Inventaire du patrimoine bâti de Pleslin Trigavou... Les volontaires à pied d'œuvre !

Dans le cadre du projet de Parc naturel régional, une équipe d'une dizaine de volontaires recense le bâti sur la commune de Pleslin Trigavou sur une large période chronologique : des mégalithes aux architectures plus récentes du 20^e siècle (jusqu'aux années 1980). Les contributeurs ont ainsi la liberté de recenser ce qu'ils considèrent « faire patrimoine ». Dans cette opération d'inventaire participatif, l'intérêt est de « faire ensemble », de multiplier les regards portés sur la commune, d'enrichir collectivement la connaissance du patrimoine. En effet, les habitants sont porteurs de connaissances sur le bâti qui vont bien au-delà de l'observation architecturale et qui permettent, souvent, de révéler la dimension humaine des bâtis. Vous souhaitez faire partie de cette démarche qui s'inscrit dans le temps et se construit grâce à la mobilisation et l'engagement des habitants ? Contactez-nous ! Le résultat de ce travail sera progressivement mis en ligne et accessible sur le site www.patrimoine.bzh



Chaque année, la Région Bretagne s'engage en faveur du patrimoine breton et sélectionne, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, 50 coups de cœur sur l'ensemble des 10 destinations touristiques en Bretagne. Cette année, la démarche d'inventaire participatif du patrimoine bâti de Pleslin Trigavou a été désignée coup de cœur ! Ainsi, le week-end des 16 et 17 septembre prochain, des animations seront proposées sur la commune afin d'en découvrir le patrimoine, en compagnie des volontaires qui œuvrent depuis maintenant plusieurs mois pour en faire l'inventaire. Vous pouvez d'ores et déjà noter ces dates dans vos agendas, le détail de ces animations sera communiqué ultérieurement, notamment sur le site de la Région Bretagne et dans le supplément Ouest-France dédié à ces Journées européennes.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.95.30

Centre ALSH / Tél : 02.96.82.36.84

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.83.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

Maison de l'enfance / Tél : 02.96.82.36.83 ou 06.63.30.66.77

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

- Thierry ORVEILLON, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous
- Loïc LEMOINE, premier adjoint, en charge des travaux, de la voirie et des bâtiments : sur rendez vous
- Charlotte GESLAIN, adjointe en charge de la stratégie climat, de la qualité de vie, du tourisme et des projets participatifs : sur rendez-vous
- Serge CHEVALIER, adjoint en charge de la solidarité, des sports et de la vie associative : mardi et vendredi de 10h à 12h
- Sylvie VADIS, adjointe en charge de la culture, de l'animation et de la communication : sur rendez vous
- Yvon PRESSE, adjoint en charge de l'éducation et de la restauration collective : sur rendez vous
- Flore HUGUERRE, adjointe en charge de la jeunesse et de la mobilité : sur rendez vous
- Jean Paul LEROY, adjoint en charge de l'aménagement du territoire : sur rendez-vous

→ Permanence de Chantal BOULOUX, Députée

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblée-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

- Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

- Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beaussais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

- Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

- Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

- Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

- Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

- Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

- Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

- Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

- Mission locale : Mairie de Beaussais sur Mer les 1^{er} jeudi matin et 3^{ème} mercredi matin sur rendez-vous au 02 96 85 32 67. (Conseillers emploi – insertion)

HORAIRES MÉDIATHÈQUE LE TRIPLEX

Lundi : 16h30 - 18h30	Espace jeu vidéo ouvert
Mardi : 16h30 - 18h30	le mercredi de 14h30 à
Mercredi : 10h30 - 12h30	17h30 et le samedi de
et 14h - 18h	15h30 à 17h30
Jeudi : fermé	
Vendredi : 11h-13h	bibliothequepleslin@orange.fr
et 16h30 - 20h30	Tél : 02.96.27.57.34
Samedi : 10h30 - 12h30	
et 15h - 18h	

SECOURS ET SANTÉ

- Pompiers : 18
- Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22
- Gendarmerie : Brigade de Beaussais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

- SAMU : 15

- N° d'urgence : 112

- Médecins

Antoine Veron, Nicolas Baudriller, Martin Gilardi, Claire Chapron-Gédouin, Arthur Villemin : 02 96 27 12 27

- Pharmaciens

Isabelle Tréboit, Gilles Delahaye : 02 96 27 80 25

- Dentistes

Erwan Chesneau, Cécile Louis, Anaïs Montembault : 02 96 27 17 28

- Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Elisa Servet, Delphine Berthe,

Lucile Berthelot : 02 96 27 89 80

- Ostéopathe

Antoine Robert : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

- Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Magali Lemaire, Stéphane Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04

Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

- Sophrologue

Philippe Corvellec 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

- Podologue

Thiphaine Besnard : 02 96 27 15 75

- Psychologue clinicienne

Stéphanie Lemerrier : 07 83 88 20 89

- Psychanalyste

Marie-Line Jaeger Boscher 06.84.28.12.77

- Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

contact@karine-hypnose.fr

- Naturopathe - Réflexologue

Ludivine Tavernier : 06 15 23 96 04

- Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude, - Antenne Beaussais-Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

02.96.27.86.77 ou par courriel : accueil.brf@adsce.fr

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

École publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

École privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

Le vendredi place de la mairie à Pleslin de 8 h à 13 h :

- Fruits et légumes
- Crêpes et galettes
- Produits Hakawerk

VENTES AMBULANTES

Bourg de Pleslin :

- Lundi : 16 h 30 – 21 h 30 (semaines paires) : Tacos bretons
- Mercredi : 18 h – 21 h : pizzas
- Samedi : 18 h : sushi
- Dimanche : 8 h : huîtres de Cancale (près de la boulangerie)
- 18 h – 21 h : pizzas

Bourg de Trigavou (près de la salle des fêtes)

- Lundi : 16 h 30 – 21 h 30 (semaines impaires) : Tacos bretons
- Mardi : 17 h – 21 h : pizzas
- Mercredi : 18 h – 21 h : Food truck burger

MAISON DES SERVICES

Du lundi au samedi : 8h30 - 12h30

Tél. : 02 96 27 10 12